

IX.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA GUERRE

POUR L'EXERCICE 1890.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits portés au Budget de la Guerre pour l'exercice 1890 sont basés sur un effectif moyen de 48,503 hommes et 8,974 chevaux, qui a servi de base aux prévisions du Budget de 1889 amendé.

Les crédits demandés pour 1890 s'élèvent à fr. 46,567,790 »
 — 1889 s'élèvent à 46,512,480 »

Il y a donc pour 1890, une augmentation de fr. 55,310 »

Les notes ci-après justifient cette augmentation.

CHAPITRE III.

SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.

ART. 9. — *Traitement des officiers de santé.*

Crédit demandé pour 1889. fr. 308,400 »
 — pour 1890. 309,200 »

En plus pour 1890. fr. 800 »

Cette augmentation s'explique comme il suit :

	EN PLUS qu'au Budget de 1889.	EN MOINS qu'au Budget de 1889.
1° Crédit demandé pour porter les appointements de deux pharmaciens principaux de 5,100 à 5,500 francs fr. 800 »		
A déduire 1/2 % pour médicaments 4 »	796 »	»
2° Pour arrondir.	4 »	»
TOTAUX. fr.	800 »	»
AUGMENTATION. fr.	800 »	

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le traitement des pharmaciens principaux a été porté de 5,100 à 5,500 francs pour faire droit à une observation de la section centrale de la Chambre des Représentants, chargée de l'examen du Budget de l'exercice 1889, et dont le Gouvernement a reconnu le bien fondé.

CHAPITRE IV.

SOLDE DES TROUPES.

ART. 12. — *Traitement et solde de l'infanterie.*

Crédit demandé pour 1889.	fr.	14,682,590	»
— pour 1890.		14,736,300	»
		<hr/>	
En plus pour 1890.	fr.	53,710	»

Le tableau ci-dessous donne le détail des modifications proposées à l'article 12.

	EN PLUS qu'au Budget de 1889.	EN MOINS qu'au Budget de 1889.
1 ^o Crédit demandé pour porter les appointements de :		
20 colonels de fr. 8,500 à 9,000 fr. 10,000 »		
19 lieutenant-colonels 0,500 à 0,800 5,700 »		
99 majors 3,500 à 5,000 30,600 »		
TOTAL fr. 53,500		
A déduire $\frac{1}{2}$ % pour médicaments. 276 50		
	55,025 50	»
2 ^o Diminué pour la suppression de la moitié du supplément du commandant et des deux majors du corps de discipline et de correction :		
1 commandant. fr. 500 »		
2 majors. 800 »		
TOTAL fr. 1,300 »		
A déduire $\frac{1}{2}$ % pour médicaments. fr. 6 50		
	»	1,293 50
3 ^o Pour arrondir.	»	20 »
TOTAUX. fr.	55,025 50	1,513 50
AUGMENTATION. fr.	53,710	»

1^o et 2^o. — Le Gouvernement est d'avis qu'il y a lieu d'améliorer la position des officiers supérieurs de l'infanterie dont le traitement est moins élevé que celui des officiers de leur grade dans la cavalerie.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette inégalité de position n'est justifiée par aucune considération de service, et il convient de rétablir l'harmonie entre les traitements d'officiers auxquels on impose l'obligation de tenir des chevaux, et qui ont, de ce chef, à supporter les mêmes dépenses.

La charge résultant de l'augmentation de traitement à accorder à ces officiers sera répartie sur deux exercices; on n'a porté au présent Budget que la moitié de cette augmentation.

Une conséquence de l'augmentation du traitement des officiers supérieurs d'infanterie, c'est la suppression, dans le même rapport, du supplément de traitement alloué aujourd'hui au commandant et aux deux majors du corps de discipline et de correction.

ART. 13. — *Traitement et solde de la cavalerie.*

Crédit demandé pour 1889	fr.	3,863,400	»
— pour 1890		3,863,800	»
		<hr/>	
En plus pour 1890.	fr.	400	»

Cette augmentation, qui a pour but de porter de 5,100 à 5,500 francs le traitement d'un vétérinaire principal, se justifie par les raisons exposées à l'article 9.

	EN PLUS qu'au Budget de 1889.	EN MOINS qu'au Budget de 1889.
1° Crédit demandé pour porter les appointements d'un vétérinaire principal de 5,100 à 5,500 francs	fr. 400	»
A déduire $\frac{1}{2}\%$ pour médicaments	2	»
2° Pour arrondir	2	»
TOTAUX	fr. 400	»
AUGMENTATION	fr. 400	»

ART. 14. — *Traitement et solde de l'artillerie.*

Crédit demandé pour 1889	fr.	5,491,200	»
— pour 1890		5,491,600	»
		<hr/>	
En plus pour 1890.	fr.	400	»

Cette augmentation, qui a pour but de porter de 5,100 à 5,500 francs le traitement d'un vétérinaire principal, se justifie par les raisons exposées à l'article 9.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	EN PLUS qu'au Budget de 1889.	EN MOINS qu'au Budget de 1889.
1° Crédit demandé pour porter les appointements d'un vétérinaire principal de 3,100 à 3,300 francs.fr. 400 »		
A déduire $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 2 »	398 »	»
2° Pour arrondir	2 »	»
TOTAUXfr.	400 »	»
AUGMENTATIONfr.	400 »	



PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,**ROI DES BELGES,***A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Nos Ministres de la Guerre et des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère de la Guerre, pour l'exercice 1890, est fixé à la somme de quarante-six millions trois cent soixante-sept mille sept cent quatre-vingt-dix francs (46,367,790 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

Dans les localités où le service de la viande est assuré par la voie de la régie directe, les déchets, issues, peaux, suifs, etc., provenant des bêtes bovines abattues, seront vendus par les soins de l'Administration de la Guerre et le produit en sera déduit du montant des achats de bétail.

ART. 3.

La présente loi sera exécutoire le jour de sa publication au *Moniteur*.

Donné à Laeken, le 23 février 1889.

LÉOPOLD.**PAR LE ROI :***Le Ministre de la Guerre,***PONTUS.***Le Ministre des Finances,***A. BEERNAERT.**

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1890.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	} 402,000 »
2	— des fonctionnaires et employés civils	200,000 »	
3	Supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Département de la Guerre	16,000 »	
4	Matériel	65,000 »	
5	Dépôt de la Guerre et Institut cartographique militaire	100,000 »	
CHAPITRE II.			
ÉTATS-MAJORS.			
6	Traitement de l'état-major général	878,600 »	} 1,445,150 »
7	— — des provinces et des places	308,850 »	
8	— du service de l'intendance	257,700 »	
CHAPITRE III.			
SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.			
9	Traitement des officiers de santé	309,200 »	} 1,265,500 »
10	Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux	754,100 »	
11	Service pharmaceutique	200,000 »	
CHAPITRE IV.			
SOLDE DES TROUPES.			
12	Traitement et solde de l'infanterie	14,736,500 »	} 26,132,200 »
13	— — de la cavalerie	3,863,800 »	
14	— — de l'artillerie	5,401,600 »	
15	— — du génie	1,365,100 »	
16	— — du bataillon d'administration	675,400 »	
<p>Les hommes momentanément en subsistance près d'un régiment d'une autre arme compteront, pour toutes leurs allocations, au corps où ils se trouvent en subsistance.</p>			
A REPORTER fr.			29,332,650 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	»	29,332,630 »
CHAPITRE V.			
ACADÉMIE MILITAIRE.			
17	Personnel de l'École militaire et de l'École de guerre	232,100 »	285,750 »
18	Dépenses d'administration	53,650 »	
CHAPITRE VI.			
ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.			
10	Traitement du personnel des établissements	66,375 »	1,368,825 »
20	Matériel de l'artillerie	1,302,450 »	
CHAPITRE VII.			
MATÉRIEL DU GÉNIE.			
21	Matériel du génie	1,550,000 »	1,550,000 »
CHAPITRE VIII.			
PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.			
22	Pain et viande	7,006,700 »	13,479,700 »
23	Fourrages en nature	4,209,400 »	
24	Casernement des hommes	768,500 »	
25	Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.	105,000 »	
26	Frais de route et de séjour	130,000 »	
27	Transports généraux	100,000 »	
28	Chauffage et éclairage des corps de garde	170,000 »	
29	Remonte	990,100 »	
CHAPITRE IX.			
TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.			
30	Traitements divers et honoraires.	145,000 »	105,000 »
31	Frais de représentation.	20,000 »	
	A REPORTER. fr.	»	46,181,905 »

POUR L'EXERCICE 1890.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	•	46,181,905 •
	CHAPITRE X.		
	PENSIONS ET SECOURS.		
52	Pensions et secours	162,800 •	162,800 •
	CHAPITRE XI.		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
53	Dépenses imprévues non libellées au Budget	23,085 •	23,085 •
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE fr.	•	46,367,700 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 23 février 1889.

LEOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Guerre,

PONTUS.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

(320)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

POUR L'EXERCICE 1890.

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1890.	rotés pour l'exercice 1889.
CHAPITRE I^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	•	Traitement du Ministre fr.	21,000	21,000
2	•	— de 50 fonctionnaires et employés civils (1). 162,700	200,000	200,000
	•	— des huissiers, messagers et gens de service. 37,300		
3	•	Supplément aux officiers employés au Département de la Guerre. 10,000	16,000	16,000
	•	— aux sous-officiers — — — — — 6,000		
<i>Matériel.</i>				
4	•	Fournitures de bureau, impressions, reliures, ports de lettres et autres menus frais. 25,000	65,000	65,000
	•	Chauffage et éclairage. 15,000		
	•	Entretien des locaux, achat et entretien du mobilier, etc. 25,000		
Dépôt de la Guerre et Institut cartographique militaire.				
<i>Dépôt de la Guerre.</i>				
a.		Alimentation de la bibliothèque, supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Dépôt de la Guerre fr. 14,000		
<i>Institut cartographique militaire.</i>				
Charges ordinaires et permanentes.				
5		Reconnaisances militaires, achat d'instruments, levé des plans des places fortes, forts, positions retranchées, etc. fr. 15,000	190,000	190,000
b.		Traitements de 6 graveurs et dessinateurs permanents (2) 21,000		
Charges extraordinaires et temporaires.				
		Continuation des travaux pour la confection de la carte topographique du pays 140,000		
TOTAL DU CHAPITRE I^{er}.			492,000	492,000

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.																																														
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																																	
				(1) Composition de ce personnel.																																														
		21,000	21,000	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Nombre.</th> <th rowspan="2">EMPLOIS.</th> <th colspan="2">Traitement</th> <th colspan="2">MONTANT</th> <th rowspan="2">Totaux.</th> </tr> <tr> <th>maximum et minimum.</th> <th>des traitements.</th> <th>des suppléments pour ancienneté de service et de grade.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3</td> <td>Chefs de division</td> <td>{ 7,800 6,400 }</td> <td>21,300</td> <td>•</td> <td>21,300</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>Chefs de bureau</td> <td>{ 6,400 4,400 }</td> <td>39,200</td> <td>3,500</td> <td>42,700</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>Sous-chefs de bureau</td> <td>{ 3,900 3,300 }</td> <td>32,400</td> <td>1,500</td> <td>33,900</td> </tr> <tr> <td>12</td> <td>Employés de 1^{re} classe</td> <td>{ 3,000 2,400 }</td> <td>32,400</td> <td>•</td> <td>32,400</td> </tr> <tr> <td>18</td> <td>Employés de 2^e classe.</td> <td>{ 2,200 1,400 }</td> <td>32,400</td> <td>•</td> <td>32,400</td> </tr> <tr> <td>50</td> <td>TOTAUX.</td> <td></td> <td>157,700</td> <td>5,000</td> <td>162,700</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre.	EMPLOIS.	Traitement		MONTANT		Totaux.	maximum et minimum.	des traitements.	des suppléments pour ancienneté de service et de grade.	3	Chefs de division	{ 7,800 6,400 }	21,300	•	21,300	8	Chefs de bureau	{ 6,400 4,400 }	39,200	3,500	42,700	9	Sous-chefs de bureau	{ 3,900 3,300 }	32,400	1,500	33,900	12	Employés de 1 ^{re} classe	{ 3,000 2,400 }	32,400	•	32,400	18	Employés de 2 ^e classe.	{ 2,200 1,400 }	32,400	•	32,400	50	TOTAUX.		157,700	5,000	162,700
Nombre.	EMPLOIS.	Traitement					MONTANT		Totaux.																																									
		maximum et minimum.	des traitements.		des suppléments pour ancienneté de service et de grade.																																													
3	Chefs de division	{ 7,800 6,400 }	21,300		•	21,300																																												
8	Chefs de bureau	{ 6,400 4,400 }	39,200		3,500	42,700																																												
9	Sous-chefs de bureau	{ 3,900 3,300 }	32,400		1,500	33,900																																												
12	Employés de 1 ^{re} classe	{ 3,000 2,400 }	32,400		•	32,400																																												
18	Employés de 2 ^e classe.	{ 2,200 1,400 }	32,400	•	32,400																																													
50	TOTAUX.		157,700	5,000	162,700																																													
		200,000	109,986 50																																															
		18,000	15,952 53																																															
		65,000	83,000																																															
				(2) Composition de ce personnel.																																														
				<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nombre.</th> <th>GRADES.</th> <th>Traitement annuel.</th> <th>Montant des traitements.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2</td> <td>Maîtres graveurs ou dessinateurs</td> <td>{ 4,500 3,500 }</td> <td>8,000</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Graveurs ou dessinateurs</td> <td>3,500</td> <td>7,000</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Idem. Idem.</td> <td>3,000</td> <td>6,000</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>TOTAL</td> <td></td> <td>21,000</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre.	GRADES.	Traitement annuel.	Montant des traitements.	2	Maîtres graveurs ou dessinateurs	{ 4,500 3,500 }	8,000	2	Graveurs ou dessinateurs	3,500	7,000	2	Idem. Idem.	3,000	6,000	6	TOTAL		21,000																										
Nombre.	GRADES.	Traitement annuel.	Montant des traitements.																																															
2	Maîtres graveurs ou dessinateurs	{ 4,500 3,500 }	8,000																																															
2	Graveurs ou dessinateurs	3,500	7,000																																															
2	Idem. Idem.	3,000	6,000																																															
6	TOTAL		21,000																																															
		190,000	190,000																																															
		492,000	509,949 12																																															

BUDGET DE L'EXERCICE 1880.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1890.	votés pour l'exercice 1889.
		CHAPITRE II.			
		ÉTATS-MAJORS.			
		<i>État-major général.</i>			
		Officiers généraux.			
		SECTION D'ACTIVITÉ.			
		EFFECTIF.			
		HOMMES.	CHEVAUX.		
		0	56	Lieutenants-généraux, à fr. 18,500	fr. 106,500 *
		18	54	Généraux-majors, à 12,700	228,600 *
		27	90		395,100 *
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments	1,975 50
					393,124 50
		SECTION DE RÉSERVE.			
		2	6	Lieutenants-généraux employés à un service sédentaire, à fr. 14,800	fr. 29,600 *
		4	8	Généraux-majors en service actif sédentaire, à 10,100	40,640 *
		6	14		70,240 *
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments	351 20
					69,888 80
				TOTAL fr. 463,013 30	
				A DÉDUIRE :	
				Pour un lieutenant-général de la section d'activité (Ministre de la Guerre) fr. 18,500	fr. 18,500 *
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments	92 50
					18,407 50
				RESTE fr. 444,605 80	
				A AJOUTER :	
				Le supplément de traitement pour un général-major, chargé provisoirement des fonctions attribuées aux lieutenants-gé- néraux fr. 2,000	fr. 2,000 *
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{4}$ % pour médicaments	10 *
					1,990 *

BUDGET DE L'EXERCICE 1890

N° DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	EFFECTIF.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1890.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1889.
		HOMMES	CHEVAUX.			
		79	200	REPORT. fr. 707,086 80		
				Aides de camp et officiers d'ordonnance.		
				Supplément aux officiers des corps d'infanterie, d'artillerie et du génie employés comme aides de camp et officiers d'ordonnance près les généraux commandants de division et de brigade, SAVOIR :		
				» 6 5 capitaines d'infanterie en premier . . . à fr. 1,100 . . . fr. 3,300 »		
				» 6 5 — — en 2 ^d de 1 ^{re} classe, à . . 1,000 . . . 3,000 »		
				» 12 6 — — en 2 ^d de 2 ^e classe, à . . 850 . . . 5,100 »		
				» 12 6 lieutenants d'infanterie. à . . 850 . . . 5,100 »		
				» 2 1 lieutenant d'artillerie à . . 375 . . . 375 »		
				» 2 1 capitaine en premier du génie . . . à . . 500 . . . 500 »		
				» 2 1 lieutenant du génie. à . . 375 . . . 375 »		
				» 42 17,750 »		
				A DÉDUIRE $\frac{1}{2}\%$ pour médicaments 88 75		
				17,661 25		
		79	242	TOTAL. fr. 724,748 05		
				Indemnité de vivres de campagne.		
				Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo (dépense approximative) 1,700 45		
				Indemnité de fourrages.		
				242 chevaux \times 365 = 88,350 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 c fr. 132,495 »		
				A ajouter pour 1 ration supplémentaire pour un général-major commandant de division fr. 547 50		
				133,042 50	878,600 »	878,600 »
				Frais de bureau.		
				2 lieutenants-généraux commandant les circonscriptions militaires à 2,000 francs. fr. 4,000 »		
				1 chef d'état-major du commandement supérieur de la cavalerie 800 »		
				2 — des circonscriptions militaires. { 1 à 1,500 » } 2,700 »		
				{ 1 à 1,200 » }		
				4 — des divisions d'infanterie, à 600 . . . 2,400 »		
				2 — de cavalerie, à 600 . . . 1,200 »		
				16 généraux-majors, commandant une brigade, à 500 . . . 8,000 »		
				19,100 »		
				A REPORTER fr. 878,600 »	878,600 »	878,600 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
		878,960	848,376 68	
		878,960	848,376 68	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS																						
				demandés pour l'exercice 1890.	voies pour l'exercice 1889.																						
			REPORT. fr.	878,600	878,600																						
			État-major des provinces et des places.																								
			État-major des provinces.																								
a.	<table border="1"> <tr><th colspan="2">EFFECTIF.</th></tr> <tr><th>HOMMES</th><th>CHEVAUX.</th></tr> <tr><td>5</td><td>10</td></tr> <tr><td>9</td><td>9</td></tr> <tr><td>5</td><td>19</td></tr> </table>	EFFECTIF.		HOMMES	CHEVAUX.	5	10	9	9	5	19	Généraux-majors, à 10,160 francs fr.	50,800														
EFFECTIF.																											
HOMMES	CHEVAUX.																										
5	10																										
9	9																										
5	19																										
		Supplément de traitement aux aides de camp des commandants de province, à 500 francs	4,500																								
			<u>55,500</u>																								
		A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.	276 50																								
			<u>65,023 50</u>																								
			État-major des places.																								
	<table border="1"> <tr><th colspan="2">EFFECTIF.</th></tr> <tr><th>HOMMES</th><th>CHEVAUX.</th></tr> <tr><td>5</td><td></td></tr> <tr><td>4</td><td></td></tr> <tr><td>9</td><td></td></tr> <tr><td>2</td><td>a) 6</td></tr> <tr><td>9</td><td></td></tr> <tr><td>8</td><td></td></tr> <tr><td>4</td><td></td></tr> <tr><td>41</td><td>6</td></tr> <tr><td>40</td><td>25</td></tr> </table>	EFFECTIF.		HOMMES	CHEVAUX.	5		4		9		2	a) 6	9		8		4		41	6	40	25	Commandants de 1 ^{re} classe, à fr.	7,500	37,500	
EFFECTIF.																											
HOMMES		CHEVAUX.																									
5																											
4																											
9																											
2	a) 6																										
9																											
8																											
4																											
41	6																										
40	25																										
		— de 2 ^e — à	6,000	24,000																							
		— de 3 ^e — à	5,000	45,000																							
		Majors, à	4,500	9,000																							
		Adjudants de 1 ^{re} classe, à	5,500	31,500																							
		— de 2 ^e — à	2,400	10,200																							
		— de 3 ^e — à	2,100	8,400																							
		Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier	2,800																								
			<u>177,400</u>																								
		A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.	887																								
			<u>176,513</u>																								
			Indemnité de vivres de campagne.	308,850	308,850																						
c.		Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative)	816																								
			Indemnité de fourrages.																								
d.		25 chevaux \times 565 = 0,125 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 30c ^t	13,887 50																								
			Frais de bureau.																								
	<table border="1"> <tr><th colspan="2">EFFECTIF.</th></tr> <tr><th>HOMMES</th><th>CHEVAUX.</th></tr> <tr><td>0</td><td></td></tr> <tr><td>1</td><td></td></tr> <tr><td>2</td><td></td></tr> <tr><td>1</td><td></td></tr> <tr><td>8</td><td></td></tr> <tr><td>13</td><td></td></tr> <tr><td>4</td><td></td></tr> <tr><td>6</td><td></td></tr> <tr><td>5</td><td></td></tr> </table>	EFFECTIF.		HOMMES	CHEVAUX.	0		1		2		1		8		13		4		6		5		0 commandants de province à	1,000	9,000	
EFFECTIF.																											
HOMMES		CHEVAUX.																									
0																											
1																											
2																											
1																											
8																											
13																											
4																											
6																											
5																											
		1 — de place, à	1,200	1,200																							
		2 — — à	1,000	2,000																							
		1 — — à	800	800																							
e.		8 — — à	500	4,000																							
		13 — — à	400	5,200																							
		4 — — à	240	960																							
		6 — — à	150	900																							
		5 — — à	100	500																							
			<u>24,360</u>																								
f.		Traitement des aumôniers et desservants	38,430																								
			<u>1,187,430</u>																								
		A REPORTER. fr.	1,187,430	1,187,430																							

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	ÉLIMINATION.			
•	•	878,060 •	848,376 08	a) A répartir par le Ministre, selon les besoins du service
•	•	270,440 •	267,770 50	
•	•	1,148,400 •	1,116,147 18	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS	
				demandés pour l'exercice 1890.	votés pour l'exercice 1889.	
			REPORT. fr.	1,187,430 *	1,187,430 *	
		<i>Intendance militaire.</i>				
		<i>Trattements.</i>				
		<i>EFFECTIF.</i>				
		<i>SOMMES. CHEVAUX.</i>				
		1	2			
		3	2			
		6				
a.		12	12			
		13	"			
		35	16			
				Intendant en chef, à fr. 12,700	12,700 *	
				Intendants de 1 ^{re} classe, à 9,500	28,500 *	
				— de 2 ^{me} id., à 7,100	42,600 *	
				Sous-intendants de première classe, à 6,300	75,000 *	
				— de deuxième classe, à 4,600	59,800 *	
				Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier	400 *	
				219,600 *		
				A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.	1,098 *	
				218,502 *		
		<i>Indemnité de vivres de campagne.</i>				
b.		Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative.)		438 *	257,700 *	257,700 *
		<i>Indemnité de fourrages.</i>				
c.		16 chevaux \times 365 = 5,840 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50		8,700 *		
d.		Frais de bureau. b)		30,000 *		
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.		1,445,130 *	1,445,130 *	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.										
AUGMENTATION.	DIMINUTION.													
•	•	1,140,400 •	1,116,147 18	<p>COMPOSITION ORGANIQUE des officiers comptables chargés du service administratif dans les régiments.</p> <table border="1"> <tr> <td>Capitaines en premiers quartiers-maitres</td> <td>38</td> </tr> <tr> <td>Capitaines en second payeurs.</td> <td>19</td> </tr> <tr> <td>Lieutenant et sous-lieutenants payeurs.</td> <td>56</td> </tr> <tr> <td>Capitaines et lieutenants administrateurs d'habillement</td> <td>37</td> </tr> <tr> <td>(*)</td> <td>180</td> </tr> </table> <p>(*) Ces officiers comptables figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.</p>	Capitaines en premiers quartiers-maitres	38	Capitaines en second payeurs.	19	Lieutenant et sous-lieutenants payeurs.	56	Capitaines et lieutenants administrateurs d'habillement	37	(*)	180
Capitaines en premiers quartiers-maitres	38													
Capitaines en second payeurs.	19													
Lieutenant et sous-lieutenants payeurs.	56													
Capitaines et lieutenants administrateurs d'habillement	37													
(*)	180													
•	•	257,730 •	247,701 86	<p>b) A répartir, par décisions spéciales, en raison de l'importance du service dont les fonctionnaires de l'intendance sont respectivement chargés.</p>										
•	•	1,407,130 •	1,363,848 54											

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITRES des développements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1890.	votés pour l'exercice 1889.
		CHAPITRE III.			
		SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX a).			
		Traitement des officiers de santé.			
		1	2		
		4	•	Inspecteur général, à fr. 12,700	12,700 •
		8	•	Médecins principaux de 1 ^{re} classe, à 9,500	38,000 •
		1	•	— principaux de 2 ^e classe, à 7,100	58,800 •
		20	•	— de bataillon de 1 ^{re} classe, à 4,200	4,200 •
		1	•	— adjoints, à 2,025	52,500 •
		2	•	Pharmacien en chef, à 6,500	6,500 •
		13	•	Pharmaciens principaux, à 5,500	11,000 •
				Pharmaciens de { 5 pharmac de garnison de 1 ^{re} cl. 4,800	25,000 •
				1 ^{re} classe, à { 5 — — de 2 ^e cl. 4,200	21,000 •
				5 — — de 1 ^{re} classe 3,850	17,750 •
				— de 2 ^e classe, à 3,250	22,750 •
				— de 5 ^e classe, à 2,025	31,500 •
		1	1	Vétérinaire en chef, à 6,500	6,500 •
				Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier. 500	•
					304,700 •
				A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ % pour médicaments. 1,525 50	•
		72	3		303,178 50
		Indemnité de vivres de campagne.			
		b.		Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative) 1,881	•
					309,200 •
				308,400 •	•
		Indemnité de fourrages.			
		c.		5 chevaux \times 365 = 1,095 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 c. 1,642 50	•
		Frais de bureau.			
		d.		Inspecteur général du service de santé. 2,500	•
		Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux.			
		10	•	445,000 journées (b) de traitement de sous-officiers et soldats dans les hôpitaux, à 1 fr. 70 c. fr. 753,100	•
				625 journées de miliciens non incorporés et de militaires détenus avant leur condam- nation. 1,000	•
					754,100 •
					754,100 •
		Service pharmaceutique.			
		11	•	Achat de médicaments, liège à pansement et instruments de chirurgie; émoluments à des médecins civils ou à des médecins militaires pensionnés, pour soins donnés ou médicaments fournis aux militaires ma- lades; frais d'impression d'ouvrages de statistique et menues dépenses 200,000	•
					200,000 •
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . fr.		1,263,300	1,262,600
				AUGMENTATION. . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.																																										
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																													
800	.	308,400	308,004 82	<p>a.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">COMPOSITION organique.</th> </tr> <tr> <th>SERVICE des HÔPITAUX.</th> <th>SERVICE des CORPS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>></td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>></td> </tr> <tr> <td>15</td> <td>35</td> </tr> <tr> <td>20</td> <td>35</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>46</td> </tr> <tr> <td>20</td> <td>></td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>></td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>></td> </tr> <tr> <td>15</td> <td>></td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>></td> </tr> <tr> <td>12</td> <td>></td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>></td> </tr> <tr> <td>></td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>></td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>></td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>></td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>72</td> <td>(*) 150</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">322</td> </tr> </tbody> </table>	COMPOSITION organique.		SERVICE des HÔPITAUX.	SERVICE des CORPS.	1	>	4	>	8	>	15	35	20	35	1	46	20	>	1	>	2	>	15	>	7	>	12	>	1	>	>	2	>	15	>	9	>	8	72	(*) 150	322	
COMPOSITION organique.																																														
SERVICE des HÔPITAUX.	SERVICE des CORPS.																																													
1	>																																													
4	>																																													
8	>																																													
15	35																																													
20	35																																													
1	46																																													
20	>																																													
1	>																																													
2	>																																													
15	>																																													
7	>																																													
12	>																																													
1	>																																													
>	2																																													
>	15																																													
>	9																																													
>	8																																													
72	(*) 150																																													
322																																														
"	"	754,100	709,035 56																																											
"	"	200,000	216,992 26																																											
800	"	1,262,500	1,234,120 64																																											
800	"																																													

(*) Ces officiers de santé figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.

b) Infanterie	279,100 journées.
Cavalerie	75,700 "
Artillerie	72,300 "
Génie	11,300 "
Bataillon d'administration	4,600 "

Total 443,000 journées.

BUDGET DE L'EXERCICE 1890

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développemens.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1890.	voies pour l'exercice 1889.
		CHAPITRE IV.			
		SOLDE DES TROUPES.			
		<i>Traitement et solde de l'infanterie.</i>			
		<i>Traitement, solde et accessoires.</i>			
		EFFECTIF.			
		HOMMES. CHEVAUX.			
		1888 254	Officiers de tous grades fr. 5,880,760 04		
		28811 "	Sous-officiers et soldats 8,154,020 10		
			<u>Fr. 14,034,780 04</u>		
		30699 254			
			Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire. fr. 80,000 "		
			Indemnité aux sous-officiers promus officiers. 10,200 "		
12	a.		Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres 30,000 "		
			Première mise de petit équipement à allouer à 9,204 miliciens et à 800 volontaires à incorporer, soit, à 50 francs 500,144 "		
			Allocation supplémentaire pour l'habillement 46,000 "		
			Frais de voyage des miliciens rappelés sous les armes 42,700 "		
			<u>Fr. 14,612,854 04</u>		
			A DÉDUIRE :		
			Pour 279,100 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 64 centimes. fr. 178,624 "		
			Pour vacances et petites permissions 407,150 04		
			<u>585,774 04</u>		
			<u>14,027,080 "</u>		
			A REPORTER. . . fr. 14,027,080 "		

INFANTERIE.

Cette arme se compose : 1° d'un régiment de carabiniers formé de quatre bataillons actifs et de deux bataillons non actifs (à quatre compagnies) et d'un dépôt;
 2° d'un régiment de grenadiers,
 3° de trois régiments de chasseurs à pied, } formés chacun de trois bataillons actifs et d'un bataillon non-actif (à quatre compagnies) et d'un dépôt
 4° de quatorze régiments de ligne,
 5° de deux compagnies sédentaires;
 6° d'un corps de discipline et de correction formé de six compagnies;
 7° d'une école des pupilles de l'armée;
 8° d'officiers à la suite des régiments.

OFFICIERS.

GRADES.	Effectif par unité			Composition d'un régiment			Soit pour :						TOTAUX.		MONTANT		
	D'état-major de régiment.	De bataillon.	De compagnie.	De carabiniers.	De grenadiers.	De chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Le régiment des carabiniers.	Le régiment des grenadiers.	Les dix-sept régiments de chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Les deux compagnies sédentaires.	Le corps de discipline et de correction.	Les officiers hors cadre.	Officiers.	Chevaux.	TRAITEMENT annuel.	par GRADE.	par CATÉGORIE.
États-majors actifs { 19 régiments. 58 bataillons.																	
Colonels	1	°	°	1	1	1	1	1	17	°	°	°	19	38	9,000 °	171,000 °	
Lieutenants-colonels	1	°	°	1	1	1	1	1	17	°	°	°	19	38	6,800 °	129,200 °	
Majors	°	1	°	4	5	5	4	5	51	°	°	°	58	116	5,900 °	342,200 °	
Capitaines en premier adjudants-majors montés.	1	°	°	1	1	1	1	1	17	°	°	°	19	19	4,500 °	85,500 °	
— en second — non montés	°	1	°	4	5	5	4	5	51	°	°	°	58	°	5,275 °	189,950 °	
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-drapeau	1	°	°	1	1	1	1	1	17	°	°	°	19	°	2,250 °	42,750 °	
capitaines en second payeurs	°	1	°	1	1	1	1	1	17	°	°	°	19	°	3,275 °	62,225 °	
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	°	°	°	5	2	2	5	2	54	°	°	°	59	°	2,250 °	87,750 °	
Médecins de régiment de 1 ^{re} classe	°	°	°	1	1	1	1	1	17	°	°	°	15	°	5,100 °	66,500 °	
— — de 2 ^{me} classe	°	1	°	1	1	1	1	1	17	°	°	°	19	°	4,200 °	79,800 °	
— de bataillon de 1 ^{re} classe.	°	°	°	1	1	1	2	1	17	°	°	°	20	°	3,250 °	65,000 °	
— — de 2 ^e classe	°	°	°	2	1	1	2	1	17	°	°	°	20	°	3,250 °	65,000 °	1,559,475 °
232 compagnies de bataillons actifs.																	
Capitaines en premier.	°	°	1	16	12	12	16	12	204	°	°	°	252	°	4,000 °	928,000 °	
Lieutenants et sous-lieutenants	°	°	3	48	56	56	48	56	612	°	°	°	696	°	2,250 °	1,566,000 °	2,494,000 °
20 bataillons non actifs, 80 compagnies.																	
Majors	°	1	°	2	1	1	2	1	17	°	°	°	20	20	5,900 °	118,000 °	
Capitaines en second adjudants-majors non montés.	°	1	°	2	1	1	2	1	17	°	°	°	20	°	5,275 °	65,500 °	
Capitaines en second	°	°	1	8	4	4	8	4	68	°	°	°	80	°	5,275 °	262,000 °	
Lieutenants et sous-lieutenants	°	°	3	24	12	12	24	12	204	°	°	°	240	°	2,250 °	540,000 °	985,500 °
10 dépôts de régiment.																	
Majors	°	1	°	1	1	1	1	1	17	°	°	°	19	19	5,900 °	112,100 °	
Capitaines en second officiers d'armement	°	1	°	1	1	1	1	1	17	°	°	°	19	°	5,275 °	62,225 °	
Capitaines en premier quartiers-maitres	°	1	°	1	1	1	1	1	17	°	°	°	19	°	4,000 °	76,000 °	
Capitaines administrés d'habillement de 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e classe.	°	1	°	1	1	1	1	1	17	°	°	°	19	°	5,450 °	63,550 °	
Médecins de bataillon de 2 ^e classe	°	°	°	1	1	1	1	1	17	°	°	°	19	°	3,250 °	61,750 °	
Capitaines en second	°	°	1	1	1	1	1	1	17	°	°	°	19	°	3,275 °	62,225 °	
Lieutenants et sous-lieutenants	°	°	3	3	3	3	3	3	51	°	°	°	57	°	2,250 °	128,250 °	568,100 °
Compagnies spéciales.																	
Colonel											1		1	2	9,000 °	9,000 °	
Majors											2		2	2	5,900 °	11,800 °	
Capitaine en second adjudant-major non monté											1		1	°	3,275 °	3,275 °	
Capitaines en premier quartiers-maitres.											1		1	°	4,000 °	4,000 °	
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs											1		1	°	2,250 °	2,250 °	
Médecin de bataillon de 2 ^e classe											1		1	°	5,250 °	5,250 °	
Capitaines en premier											2	6	8	°	4,000 °	52,000 °	
Lieutenants et sous-lieutenants.											6	24	50	°	2,250 °	67,500 °	135,075 °
Officiers à la suite.																	
Capitaines en premier												56	56	°	4,000 °	144,000 °	
Capitaines en second												40	40	°	3,275 °	151,000 °	275,000 °
				129	91	91											
							129	91	1,547	8	57	76	1,888 (¹)	254			
															TOTAL. fr.	5,815,150 °	

A ajouter les suppléments de traitement :

	Le commandant du corps	500 °	
Pour le corps de discipline et de correction	Les deux majors, à fr.	400 °	800 °
	Les sept capitaines, à	600 °	4,200 °
	Les vingt-quatre lieutenants et sous-lieutenants, à	400 °	9,600 °
			15,100 °
Pour ancienneté de grade. Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier			80,062 50

TOTAL fr. 5,910,512 50

A DÉDUIRE $\frac{1}{4}$ % pour médicaments 29,551 50

RESTE fr. 5,880,760 94

(¹) Officiers d'infanterie 1,712 }
 Comptables 98 } 1,888
 Médecins 78 }

TROUPES.

GRADES.	Effectif par unité.			Composition d'un régiment			Soit pour :				NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT			
	D'état-major de régiment.	De bataillon.	De compagnie.	De carabiniers.	De grenadiers.	De chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Le régiment des carabiniers.	Le régiment des grenadiers.	Les dix-sept régiments de chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	LE TOTAL.			par GRADE.	par CATÉGORIE.		
États-majors actifs { 19 régiments. 58 bataillons.																
Adjutants sous-officiers	1	1	1	4	5	5	4	5	51	58	21,170	5 25	68,802 50			
Sergents-majors secrétaires { Grenadiers	1	1	1	1	1	1	1	1	17	18	6,570	2 34	15,575 80			
{ Les autres.	1	1	1	1	1	1	1	1	17	19	6,955	2 15	14,910 25			
Sergents-clairons	1	1	1	4	5	5	4	5	51	58	21,170	1 05	22,228 50			
Caporaux-clairons	1	1	1	4	5	5	4	5	51	58	21,170	1 85	58,741 10			
Sergents-armuriers	14	14	14	14	14	14	14	14	258	266	97,090	"	161,500 "			
Musiciens d'état-major	14	14	14	14	14	14	14	14	258	266	97,090	"	161,500 "			
232 compagnies des 58 bataillons actifs :	16	5	16													322,421 20
<i>16 compagnies du régiment des carabiniers.</i>																
Sergents-majors	4	1	16	16	"	"	16	"	"	16	5,840	2 34	15,665 60			
Premiers sergents	4	1	16	16	"	"	16	"	"	16	5,840	1 98	11,565 20			
Sergents-fourriers	4	1	16	16	"	"	16	"	"	16	5,840	1 85	10,687 20			
Sergents	20	5	80	80	"	"	80	"	"	80	29,200	1 85	55,456 "			
Caporaux	40	10	160	160	"	"	160	"	"	160	58,400	" 85	49,640 "			
Clairons	12	5	48	48	"	"	48	"	"	48	17,520	" 70	12,264 "			
Soldats de 1 ^{re} classe	420	105	1,680	1,680	"	"	1,680	"	"	560	204,400	" 64	150,816 "			
— de 2 ^e —										1,120	408,800	" 61	249,568 "		551,440 "	
12 compagnies du régiment des grenadiers.	504	126														
Sergents-majors	4	1	12	12	"	"	12	"	"	12	4,580	2 37	10,580 60			
Premiers sergents	4	1	12	12	"	"	12	"	"	12	4,580	2 01	8,805 80			
Sergents-fourriers	4	1	12	12	"	"	12	"	"	12	4,580	1 86	8,146 80			
Sergents	20	5	60	60	"	"	60	"	"	60	21,900	1 86	40,754 "			
Caporaux	40	10	120	120	"	"	120	"	"	120	45,800	" 87	58,106 "			
Clairons	12	5	36	36	"	"	36	"	"	36	15,140	" 72	9,460 80			
Grenadiers	420	105	1,260	1,260	"	"	1,260	"	"	840	506,600	" 66	202,356 "			
Soldats avec solde de fusilier										420	155,500	" 60	91,980 "		409,968 "	
204 compagnies des régiments de chasseurs et de ligne.	504	126														
Sergents-majors	4	1	12	12	"	"	12	"	204	204	74,460	2 34	174,256 40			
Premiers sergents	4	1	12	12	"	"	12	"	204	204	74,460	1 98	147,450 80			
Sergents-fourriers	4	1	12	12	"	"	12	"	204	204	74,460	1 85	156,261 80			
Sergents	20	5	60	60	"	"	60	"	1,020	1,020	372,500	1 85	681,509 "			
Caporaux	40	10	120	120	"	"	120	"	2,040	2,040	744,600	" 84	625,464 "			
Clairons	12	5	36	36	"	"	36	"	612	612	225,580	" 69	154,152 20			
Soldats de 1 ^{re} classe	528	82	984	984	"	"	984	"	16,728	5,576	2,055,240	" 65	1,282,201 20			
— de 2 ^e —										11,152	4,070,480	" 60	2,442,288 "		5,645,525 40	
20 bataillons non actifs :	412	105														
<i>Petits états-majors.</i>																
Adjutants sous-officiers	1	1	2	2	1	1	2	1	17	20	7,500	5 25	25,725 "			
Caporaux-clairons	1	1	2	2	1	1	2	1	17	20	7,500	1 05	7,665 "			
Sergents-armuriers	1	1	2	2	1	1	2	1	17	20	7,500	1 85	15,559 "		44,749 "	
60 compagnies des bataillons non actifs :	5	1														
<i>8 compagnies de carabiniers.</i>																
Sergents-majors	4	1	8	8	"	"	8	"	8	8	2,920	2 34	6,852 80			
Premiers sergents	4	1	8	8	"	"	8	"	8	8	2,920	1 98	5,781 60			
Sergents-fourriers	4	1	8	8	"	"	8	"	8	8	2,920	1 85	5,545 60			
Sergents	12	5	24	24	"	"	24	"	24	24	8,760	1 85	16,050 80			
Caporaux	24	6	48	48	"	"	48	"	48	48	17,520	" 85	14,892 "			
Clairons	4	1	8	8	"	"	8	"	8	8	2,920	" 70	2,044 "			
compagnies de grenadiers.	52	15														50,924 80
Sergents-majors	4	1	4	4	"	"	4	"	4	4	1,460	2 37	5,460 20			
Premiers sergents	4	1	4	4	"	"	4	"	4	4	1,460	2 01	2,954 60			
Sergents-fourriers	4	1	4	4	"	"	4	"	4	4	1,460	1 86	2,715 60			
Sergents	12	5	12	12	"	"	12	"	12	12	4,580	1 86	8,146 80			
Caporaux	24	6	24	24	"	"	24	"	24	24	8,760	" 87	7,621 20			
Clairons	4	1	4	4	"	"	4	"	4	4	1,460	" 72	1,051 20		25,929 60	
68 compagnies de chasseurs et de ligne.	52	15														
Sergents-majors	4	1	4	4	"	"	4	"	68	68	24,820	2 34	58,078 80			
Premiers sergents	4	1	4	4	"	"	4	"	68	68	24,820	1 98	49,145 60			
Sergents-fourriers	4	1	4	4	"	"	4	"	68	68	24,820	1 85	45,420 60			
Sergents	12	5	12	12	"	"	12	"	204	204	74,400	1 85	156,261 80			
Caporaux	24	6	24	24	"	"	24	"	408	408	148,920	" 84	125,092 80			
Clairons	4	1	4	4	"	"	4	"	68	68	24,820	" 69	17,125 80			
A REPORTER.				2,154	1,592	1,516	2,154	1,592	22,572	26,118	9,555,070					7,459,879 40

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1890.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1889.
			REPORT. . . . fr. 14,027,060 .	
		Indemnité de fourrages.		
	b.	254 chevaux × 365 = 92,710 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 139,085 .		
		Moyens de transport.		
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche 171,000 .		
		Logement et nourriture.		
			14,756,300 .	14,682,590 .
12 (suite).	d.	Miliciens à incorporer 22,500 journées. Mouvements éventuels pendant l'année. 51,000 — <hr style="width: 10%; margin-left: 0;"/> 73,500 journées à fr. 1 25 c. 91,875 .		
		Frais d'administration et d'instruction.		
		1 régiment de carabiniers, à 16,000 .		
		Les 18 autres régiments, à 14,500 francs 261,000 .		
		2 compagnies sédentaires, à 400 francs 800 .		
	e.	1 école des pupilles de l'armée. 17,000 .		
		1 école de tir et de perfectionnement. 7,200 .		
		Le corps de discipline et de correction 5,300 . <hr style="width: 10%; margin-left: 0;"/> 307,300 .		
		A REPORTER. . . . fr. 14,756,300 .	14,756,300 .	14,682,590 .

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		voies	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1888.	l'exercice 1887.	
53,710	•	14,659,100	15,454,618 00	
53,710	•	14,659,100	15,454,618 00	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITTELAS des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1890.	votés pour l'exercice 1880.
		REPORT. fr.	14,736,300	14,682,590
		EFFECIF.		
		HOMMES. CHEVAUX.		
		<i>Traitement et solde de la cavalerie.</i>		
		<i>Traitement, solde et accessoires.</i>		
		508 050 Officiers de tous grades fr. 1,483,545		
		5,680 4,840 Sous-officiers, brigadiers et soldats 2,080,160 50		
		6,048 5,406		
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire. . fr. 26,000		
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers. 6,000		
18	α.	— de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres. 6,000		
		Première mise de petit équipement à allouer à 1,200 miliciens et à 200 volontaires à incorporer, à 50 francs 70,000		
		Allocation supplémentaire pour l'habillement. 3,000		
		3,674,705 50		
		A DÉDUIRE :		
		Pour 75,700 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 87 centimes. fr. 65,859		
		Pour vacances et petites permissions 84,068 50		
		150,827 50		
		3,523,878		
		A REPORTER. fr. 3,523,878	14,736,300	14,682,590

CAVALERIE. — Cette arme se compose : 1° de deux régiments de chasseurs, }
 2° de quatre régiments de lanciers, } chacun de cinq escadrons actifs.
 3° de deux régiments de guides, }

OFFICIERS.

GRADES.	EFFECTIF par unité.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS						TOTAUX.		Traitement annuel.	MONTANT												
	Hommes.	Chevaux.	2 régiments de chasseurs.		4 régiments de lanciers.		2 régiments de guides.		Hommes.	Chevaux à ration forte.		GRADE.	CATÉGORIE.											
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.																
États-majors de régiment.																								
Colonels	1	5	2	6	4	12	2	6	8	24	9,500	76,000												
Lieutenants-colonels	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	7,100	56,800												
Majors	2	4	4	8	8	16	4	8	16	52	6,500	100,800												
Capitaines adjudants-majors en 1 ^{er}	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100	40,800												
Lieutenants adjudants-majors	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,250	26,000												
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-étendard	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100	24,800												
Capitaines en premier quartiers-maitres	1	"	2	"	4	"	2	"	8	"	4,000	52,000												
Lieutenants et sous-lieutenants payeurs	1	"	2	"	4	"	2	"	8	"	2,250	18,000												
Capitaines administrateurs d'habillement de 1 ^{re} , 2 ^e et 5 ^e classe.	1	"	2	"	4	"	2	"	8	"	5,450	27,600												
Médecins de régiment } de 1 ^{re} classe	1	1	2	2	4	4	2	2	4	4	6,500	25,200												
Id. de 2 ^{me} classe	1	1	2	2	4	4	2	2	4	4	5,100	20,400												
Id. de bataillon de 1 ^{re} classe	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	4,200	53,600												
Vétérinaire principal	1	1	2	2	4	4	2	2	1	1	5,500	5,500												
Vétérinaires de 1 ^{re} classe, vétérinaire de régiment de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	1	1	2	2	4	4	2	2	7	7	4,600	52,200												
Id. de 2 ^e —	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	3,250	26,000												
Id. de 5 ^e —	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	2,800	22,400												
Escadrons actifs.																								
Capitaines commandants	1	2	10	20	20	40	10	20	40	80	5,100	204,000												
Id. en second de 1 ^{re} et 2 ^e classe.	1	2	10	20	20	40	10	20	40	80	4,200	168,000												
Lieutenants	2	4	20	40	40	80	20	40	80	160	3,250	260,000												
Sous-lieutenants	2	4	20	40	40	80	20	40	80	160	2,950	256,000												
Officiers à la suite.																								
Capitaines commandants	6	12	"	"	"	"	"	"	8	16	5,100	40,800												
TOTAUX.													90	160	180	320	90	160	5,668	656				
Soit par régiment.													45	80	45	80	45	80						

(1) Officiers de l'arme. 304 }
 Comptables 24 } 368
 Médecins 16 }
 Vétérinaires 24 } 40

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.
 Pour ancienneté de grade. Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier 10,100 »
 Aux officiers de l'école d'équitation 4,000 »
TOTAL. 14,100 »
 A déduire 1/2 % pour médicaments. 7,455 »
RESTE. fr. 1,485,545 »

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF par unité.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS						TOTAUX.			NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT											
	Hommes.	Chevaux.	2 régiments de chasseurs.		4 régiments de lanciers.		2 régiments de guides.		Hommes.	Chevaux à ration				GRADE.	CATÉGORIE.										
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.		légère.	mixte.	forte.													
Petits états-majors de régiment.																									
Adjudants sous-officiers	2	2	4	4	8	8	"	"	12	4	8	"	4,580	5 25	14,255	"									
Maréchaux des logis chefs secrétaires	1	1	2	2	4	4	"	"	6	2	4	"	2,190	2 86	6,265	40									
Id. des logis gardes-magasins	1	"	2	"	4	"	"	"	6	"	"	"	750	2 88	2,102	40									
Trompettes-majors	1	1	2	2	4	4	"	"	6	"	"	"	2,190	2 21	4,859	90									
Id. brigadiers	1	1	2	2	4	4	"	"	6	2	4	"	750	2 25	1,627	90									
Maréchaux des logis armuriers	1	"	2	"	4	"	"	"	6	"	"	"	2,190	2 44	5,545	60									
Maitres tailleurs, bottiers et selliers.	5	"	6	"	12	"	"	"	18	"	"	"	750	2 46	1,795	80									
Escadrons actifs.																									
Maréchaux des logis chefs.	1	1	10	10	20	20	"	"	50	10	20	"	10,950	2 86	51,517	"									
Premiers maréchaux des logis.	1	1	10	10	20	20	10	10	10	10	20	10	5,650	2 88	10,512	"									
Maréchaux des logis fourriers.	1	1	10	10	20	20	10	10	10	10	20	10	10,950	2 56	25,842	"									
Id. des logis.	7	7	70	70	140	140	10	10	10	70	140	10	5,650	2 58	8,687	"									
Brigadiers.	12	12	120	120	240	240	70	70	70	70	140	70	10,950	2 21	24,199	50									
Trompettes	5	5	50	50	60	60	30	30	30	30	60	30	76,650	2 25	8,159	50									
Maréchaux ferrants.	2	2	20	20	40	40	"	"	60	20	40	"	25,550	2 21	169,596	50									
Cavaliers de 1 ^{re} classe	24	24	240	240	480	480	20	20	20	240	480	240	21,900	2 25	56,976	50									
Id. de 2 ^e —	69	69	690	690	1,380	1,380	240	240	240	690	1,380	240	151,400	1 05	157,970	"									
Id. non montés	20	"	200	"	400	"	120	120	120	690	690	690	45,800	1 08	47,504	"									
TOTAUX.													1,420	1,210	2,840	2,420	1,420	1,210	5,680	1,210	2,420	1,210	2,073,200		
Soit par régiment.													710	605	710	605	710	605			4,840				

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE SOLDE :
 Pour 52 brigadiers pionniers ou 11,680 journées à 15 c^t . . . fr. 1,752 »
 Pour 256 cavaliers pionniers ou 95,440 journées à 10 c^t 9,544 »
 Pour les sous-officiers, brigadiers et cavaliers à l'école d'équitation 11,096 »
 2,690 »
TOTAL. 15,786 »
TOTAL. 2,080,160 50

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
53,710	•	14,630,100	15,454,618 90	
53,710	•	14,630,100	15,454,618 90	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1890.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1889.
		REPORT. . . . fr. 3,523,878 »	14,736,300 »	14,082,590 »
		Harnachement, etc.		
	b.	Entretien du harnachement, traitement et ferrure des 4,840 chevaux de troupe, soit 1,766,600 journées, à 12 centimes fr. 211,992 »		
		Moyens de transport.		
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche. fr. 6,000 »	3,863,800 »	3,863,400 »
13 (suite).		Logement et nourriture.		
	d.	Mouvements éventuels pendant l'année : 42,400 journées, à fr. 1 25 fr. 53,000 »		
		Frais d'administration et d'instruction.		
	e.	Huit régiments à 5 escadrons actifs, à . . . fr. 7,200 fr. 57,600 »		
		Une école d'équitation 11,330 »	68,930 »	
		A REPORTER. . . . fr.	18,600,100 »	18,545,990 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
53,710 »	•	14,630,100 »	15,454,018 09	
400 »	•	3,806,600 »	3,880,450 58	
54,110 »	»	18,445,700 »	19,335,069 57	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITTELLAS des développemens.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1890.	voies pour l'exercice 1889.
			REPORT. fr.	18,600,100	18,543,990
			Traitement et solde de l'artillerie.		
			Traitement, solde et accessoires.		
			ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.		
			<i>Officers.</i>		
		8 10	Colonels, à	9,500	47,500
		5 8	Lieutenants-colonels, à	7,100	35,500
		5 8	Majors, à	6,300	31,500
		7 3	Capitaines commandants, à	4,000	32,200
		11 3	— en second de 2 ^e classe, à	4,200	46,200
		5	Majors commandants du matériel, à	5,500	27,500
		1	Garde d'artillerie principal, à	4,600	4,600
		8	Gardes d'artillerie de 1 ^{re} classe, à	5,700	29,600
		8	— de 2 ^e — à	2,750	22,000
		8	— de 3 ^e — à	2,100	16,800
		63 38		<u>295,400</u>	
			A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ % pour médicaments	1,467	
			RESTE fr.	291,933	
			<i>Sous-officiers et employés.</i>		
		47	Conducteurs de 1 ^{re} classe, à	1,500	70,500
		47	— de 2 ^e — à	1,300	61,100
		5	Maitres artificiers, à	1,500	7,500
		62	Brigadiers portiers d'arsenal	725	44,950
		1	Contrôleur principal, à	3,500	3,500
		3	— de 1 ^{re} classe, à	2,800	8,400
		3	— de 2 ^e — à	2,300	6,900
		4	Reviseurs, à	2,000	8,000
		172		<u>210,650</u>	
			<i>Régiments et compagnies spéciales.</i>		
		509 486	Officiers de tous grades	1,082,251	44
		7,801 2,372	Sous-officiers, brigadiers et soldats	2,775,314	
		8,570 2,858			
			Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire	40,000	
			Indemnité aux sous-officiers promus officiers	1,500	
			— de 40 centimes. en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo et à Brasschaet, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres	8,000	
			Première mise de petit équipement à allouer à 2,058 miliciens et à 200 volontaires à incorporer, soit { 644 hommes à cheval, à 50 fr.	32,200	
			{ 1,014 — à pied, à 36	58,104	
			Allocation supplémentaire pour l'habillement	14,000	
				<u>5,418,952 44</u>	
			A DÉDUIRE :		
			Pour 72,300 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 77 centimes	55,671	
			Pour vacances et petites permissions	121,330,04	
				<u>177,201 04</u>	
				5,236,751 40	
			A REPORTER. fr.	8,236,751 40	18,600,100
				18,600,100	18,543,990

ARTILLERIE.

Cette arme se compose : 1° D'un état-major particulier.

- 2° De 4 régiments de campagne formés, savoir : { les 1^{er} et 3^e régim^{ts} chacun de 8 batteries montées et de 2 batteries de réserve ;
 les 2^e et 4^e — — — — — 2 — à cheval, 7 batteries montées et 1 batt. de réserve ;
- 3° De 5 — de siège formés chacun de 16 batteries de siège, 1 batterie de réserve et 1 batterie de dépôt ;
- 4° De 4 compagnies spéciales : 1 de pontonniers, 1 d'ouvriers, 1 d'armuriers et 1 d'artificiers ;
- 5° D'un bataillon du train formé d'un état-major { 4 compagnies pour les colonnes de munitions et les équipages des pontonniers et du génie ;
 et de 7 compagnies : { 2 — — équipages de l'administration ;
 1 compagnie de dépôt.

OFFICIERS DES CORPS.

GRADES.	EFFECTIF de chaque BATTERIE ou COMPAGNIE.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS ET DES COMPAGNIES SPÉCIALES.										Totaux.		Traitement annuel.	MONTANT.	MONTANT par catégorie.	Observations.	
	Hommes.	Chevaux.	Les 1 ^{er} et 3 ^e régiments de campagne.		2 ^e et 4 ^e régiments de campagne.		5 ^e , 6 ^e et 7 ^e régiments de siège.		Quatre COMPAGNIES SPÉCIALES.		LE TRAIN.		HOMMES.	CHEVAUX à ration forte.					
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.							
États-majors des régiments.																			
Colonels	2	6	2	6	5	6	2	2	2	2	2	2	7	18	9,500	66,500			
Lieutenants-colonels	2	4	2	4	5	6	2	2	2	2	2	2	7	14	7,100	49,700			
Majors	8	16	6	12	15	15	2	2	2	2	2	2	29	45	6,500	182,700			
Capitaines commandants adjudants-majors	2	4	2	4	5	5	2	2	2	2	2	2	7	11	5,100	35,700			
Lieutenants	2	4	2	4	5	5	2	2	2	2	2	2	7	11	5,250	22,750			
Capitaines commandants instructeurs	2	4	2	4	5	5	2	2	2	2	2	2	7	11	5,100	20,400			
Capitaines en premier quartiers-maitres	2	4	2	4	5	5	2	2	2	2	2	2	7	11	4,000	28,000			
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	2	4	2	4	5	5	2	2	2	2	2	2	7	11	2,250	15,750			
Capitaines administ. d'habillem ^{ts} de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e cl.	2	4	2	4	5	5	2	2	2	2	2	2	7	11	5,450	24,150			
Médecins de régim ^{ts} de 1 ^{re} classe	2	2	2	2	5	5	2	2	2	2	2	2	4	4	6,500	25,200			
— de 2 ^{me} —	2	2	2	2	5	5	2	2	2	2	2	2	4	4	5,100	15,500			
— de bat ^{ts} de 1 ^{re} —	2	2	2	2	5	5	2	2	2	2	2	2	4	4	4,200	29,400			
— de 2 ^e —	2	2	2	2	5	5	2	2	2	2	2	2	4	4	5,250	9,750			
Vétérinaire principal	2	2	2	2	5	5	2	2	2	2	2	2	1	4	5,500	5,500			
— de 1 ^{re} cl., de régim ^{ts} de 1 ^{re} ou de cl.	2	2	2	2	5	5	2	2	2	2	2	2	5	4	4,600	15,800			
— de 2 ^e —	2	2	2	2	5	5	2	2	2	2	2	2	4	4	5,250	15,000			
RÉGIMENTS DE CAMPAGNE.																			
4 batteries à cheval.																			
Capitaines commandants	1	2	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	5,100	20,400			
— en 2 ^d de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	1	1	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4,200	16,800			
Lieutenants	3	6	12	24	12	24	12	24	12	24	12	24	12	24	5,100	37,200			
Sous-lieutenants	5	9											5	9					
30 batteries montées.																			
Capitaines commandants	1	2	16	32	14	28	14	28	14	28	14	28	50	60	5,100	155,000			
— en 2 ^d de 1 ^{re} et 2 ^e classe	1	1	16	16	14	14	14	14	14	14	14	14	50	50	4,200	126,000			
Lieutenants	3	6	48	96	42	84	42	84	42	84	42	84	90	180	5,100	279,000			
Sous-lieutenants	5	9											5	9					
6 batteries de réserve.																			
Capitaines commandants	1	1	4	4	2	2	2	2	2	2	2	2	6	6	5,100	30,600			
Lieutenants	1	1	4	4	2	2	2	2	2	2	2	2	6	6	5,250	19,500			
Sous-lieutenants	1	1	4	4	2	2	2	2	2	2	2	2	6	6	2,950	17,700			
RÉGIMENTS DE SIÈGE.																			
48 batteries de siège.																			
Capitaines commandants	1	2					48						48		4,600	220,800			
Lieutenants	1	2					48						48		2,875	138,000			
Sous-lieutenants	1	2					48						48		2,475	118,800			
3 batteries de réserve.																			
Capitaines commandants	1	2					3						3		4,600	13,800			
Lieutenants	1	2					3						3		2,875	8,625			
Sous-lieutenants	1	2					3						3		2,475	7,425			
3 batteries de dépôt.																			
Capitaines commandants	1	2					3						3		4,600	13,800			
Lieutenants	1	2					3						3		2,875	8,625			
Sous-lieutenants	1	2					3						3		2,475	7,425			
Officiers à la suite.																			
Capitaines commandants	6	12					6						6		4,600	27,600			
COMPAGNIES SPÉCIALES.																			
1 compagnie de pontonniers.																			
Capitaine commandant	1	1					1	1					1	1	5,100	5,100			
— en second	1	1					1	1					1	1	4,200	4,200			
Lieutenants	2	2					2	2					2	2	5,250	6,500			
Sous-lieutenants	2	2					2	2					2	2	2,950	5,900			
3 compagnies : ouvriers, armuriers et artificiers.																			
Capitaine commandant	1	2					3						3		4,600	13,800			
Lieutenants	1	2					3						3		2,875	8,625			
Sous-lieutenants	2	2					6						6		2,475	14,850			
BATAILLON DU TRAIN.																			
Major	1	2								1	2		1	2	6,500	6,500			
Capitaine en second adjudant-major	1	1								1	2		1	2	4,200	4,200			
Capitaine en premier quartier-maitre	1	1								1	2		1	2	4,000	4,000			
— administ. d'habillem ^{ts} de 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e cl.	1	1								1	2		1	2	5,450	5,450			
Médecin de bataillon de 2 ^e classe	1	1								1	1		1	1	5,250	5,250			
Vétérinaire de 2 ^e classe	1	1								1	1		1	1	5,250	5,250			
Capitaines commandants	1	2								4	7		4	7	5,100	20,400			
— en second	1	2								5	6		5	6	4,200	12,600			
Lieutenants	1	1								7	7		7	7	5,250	22,750			
Sous-lieutenants	1	1								7	7		7	7	2,950	20,650			
Officiers à la suite.																			
Capitaines en second	1	2								1	2		1	2	4,200	4,200			
TOTAUX.	9	9	124	202	126	210	215	35	18	6	28	35	a) 509	486			105,050		
Soit par régiment			62	101	65	105	71	11									TOTAL.	1,980,725	

À AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT :

Pour ancienneté de grade { Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier

a) Officiers d'artillerie 435
 — du train 24
 Comptables 25
 Médecins 18
 Vétérinaires 9

TOTAL fr. 1,992,212 50

À DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ %, pour médicaments 9,961 06

RESTE fr. 1,982,251 44

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF			COMPOSITION DES RÉGIMENTS.						TOTALS.			NOMBRE de Journées.	SOLDE journalière.	MONTANT par grade.	MONTANT par catégorie.	Observations.	
	de chaque BATTERIE.			Les 1 ^{er} ET 3 ^e RÉGIMENTS de campagne.			Les 2 ^e ET 4 ^e RÉGIMENTS de campagne.			Les 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e RÉGIMENTS de siège.	Chevaux							
	Hommes.	Chevaux		Hommes.	Chevaux		Hommes.	Chevaux			Hommes.	Chevaux						
		de selle.	de trait.		de selle.	de trait.		de selle.	de trait.			de selle.						de trait.
Petits états-majors des régiments.																		
Adjulants sous-officiers	4	4	0	4	4	0	4	4	0	6	14	8	5,110	5 25	16,607 50			
Maréchaux des logis chefs artificiers	2	0	0	2	0	0	2	0	0	5	2	0	750	2 86	2,087 80			
— — secrétaires	2	0	0	2	0	0	2	0	0	5	4	0	1,825	2 75	4,982 25			
Maréchaux des logis gardes-magasins	2	0	0	2	0	0	2	0	0	5	7	0	1,460	2 86	4,175 60			
Trompettes-majors	2	2	0	2	2	0	2	2	0	5	7	4	1,095	2 50	2,757 50			
— brigadiers	2	2	0	2	2	0	2	2	0	5	7	4	2,555	1 08	5,058 90			
Maréchaux des logis armuriers	2	0	0	2	0	0	2	0	0	5	7	0	2,555	2 58	6,080 90			
Maîtres selliers, tailleurs et bottiers	6	0	0	6	0	0	6	0	0	6	18	0	2,555	1 76	4,496 80			
Ouvriers selliers (soldats)	4	0	0	4	0	0	4	0	0	6	18	0	6,570	0 84	5,518 80			
											4	0	1,460	0 95	1,557 80			
											4	0	1,460	0 87	1,270 20			
RÉGIMENTS DE CAMPAGNE.																		
4 batteries à cheval.																		
Adjulants de batterie	4	4	0	4	4	0	4	4	0	4	4	0	1,460	2 06	4,521 60			
Maréchaux des logis chefs	4	4	0	4	4	0	4	4	0	4	4	0	1,460	2 86	4,175 60			
— — fourriers	4	4	0	4	4	0	4	4	0	4	4	0	1,460	2 21	5,226 60			
Maréchaux des logis	24	24	0	24	24	0	24	24	0	24	24	0	8,760	2 21	19,559 60			
Brigadiers	24	24	0	24	24	0	24	24	0	24	24	0	8,760	1 05	9,198 0			
— artificiers	12	12	0	12	12	0	12	12	0	12	12	0	4,580	0 95	4,075 40			
Trompettes	8	8	0	8	8	0	8	8	0	8	8	0	2,920	1 56	4,555 20			
Selliers, forgerons, charrons et charpentiers	16	16	0	16	16	0	16	16	0	16	16	0	5,840	0 85	5,431 20			
Maréchaux ferrants	8	8	0	8	8	0	8	8	0	8	8	0	2,920	0 95	2,425 60			
Canonnières { de 1 ^{re} classe	56	168	160	56	168	160	56	168	160	56	168	160	20,440	0 88	17,987 20			
de 2 ^e classe	70	42	40	70	42	40	70	42	40	70	42	40	102,200	0 85	84,826 0			
	110	62	40	110	62	40	110	62	40	110	62	40				159,578		
30 batteries montées.																		
Adjulants de batterie	30	30	0	30	30	0	30	30	0	30	30	0	10,950	2 06	52,412 0			
Maréchaux des logis chefs	30	30	0	30	30	0	30	30	0	30	30	0	10,950	2 86	51,517 0			
— — fourriers	30	30	0	30	30	0	30	30	0	30	30	0	10,950	2 21	24,199 50			
Maréchaux des logis	180	180	0	180	180	0	180	180	0	180	180	0	65,700	2 21	145,197 0			
à cheval	60	60	0	60	60	0	60	60	0	60	60	0	21,900	1 05	22,995 0			
Brigadiers { à pied.	120	120	0	120	120	0	120	120	0	120	120	0	45,800	0 98	42,924 0			
à pied.	90	90	0	90	90	0	90	90	0	90	90	0	32,850	0 87	28,579 50			
artificiers	60	60	0	60	60	0	60	60	0	60	60	0	21,900	1 56	34,164 0			
Trompettes	120	120	0	120	120	0	120	120	0	120	120	0	45,800	0 87	38,106 0			
Selliers, forgerons, charrons et charpentiers	50	50	0	50	50	0	50	50	0	50	50	0	10,950	0 85	9,088 50			
Maréchaux ferrants	180	180	0	180	180	0	180	180	0	180	180	0	65,700	0 78	51,246 0			
Canonnières { de 1 ^{re} classe	506,600	0 66	202,556 0	506,600	0 66	202,556 0	506,600	0 66	202,556 0	506,600	0 66	202,556 0						
de 2 ^e classe	65,700	0 88	57,816 0	65,700	0 88	57,816 0	65,700	0 88	57,816 0	65,700	0 88	57,816 0						
Conducteurs { de 1 ^{re} classe	262,800	0 85	218,124 0	262,800	0 85	218,124 0	262,800	0 85	218,124 0	262,800	0 85	218,124 0						
de 2 ^e classe																		
	89	15	40	89	15	40	89	15	40	89	15	40				958,524 50		
6 batteries de réserve.																		
Adjulants de batterie	6	6	0	6	6	0	6	6	0	6	6	0	2,190	2 06	6,482 40			
Maréchaux des logis chefs	6	6	0	6	6	0	6	6	0	6	6	0	2,190	2 86	6,265 40			
— — fourriers	6	6	0	6	6	0	6	6	0	6	6	0	2,190	2 21	4,859 90			
Maréchaux des logis	36	36	0	36	36	0	36	36	0	36	36	0	13,140	2 21	29,059 40			
à cheval	12	12	0	12	12	0	12	12	0	12	12	0	4,580	1 05	4,599 0			
Brigadiers { à pied.	24	24	0	24	24	0	24	24	0	24	24	0	8,760	0 98	8,584 80			
à pied.	18	18	0	18	18	0	18	18	0	18	18	0	6,570	0 87	5,715 90			
artificiers	12	12	0	12	12	0	12	12	0	12	12	0	4,580	1 56	6,852 80			
Trompettes	24	24	0	24	24	0	24	24	0	24	24	0	8,760	0 87	7,621 20			
Selliers, forgerons, charrons et charpentiers	6	6	0	6	6	0	6	6	0	6	6	0	2,190	0 85	1,817 70			
Maréchaux ferrants	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0				81,796 50		
	25	15	0	25	15	0	25	15	0	25	15	0						
RÉGIMENTS DE SIÈGE.																		
48 batteries de siège.																		
Adjulants de batterie	48	48	0	48	48	0	48	48	0	48	48	0	17,520	2 60	45,552 0			
Maréchaux des logis chefs	48	48	0	48	48	0	48	48	0	48	48	0	17,520	2 50	45,800 0			
— — fourriers	48	48	0	48	48	0	48	48	0	48	48	0	17,520	1 98	54,689 60			
Maréchaux des logis	240	240	0	240	240	0	240	240	0	240	240	0	87,600	1 98	175,448 0			
Brigadiers	288	288	0	288	288	0	288	288	0	288	288	0	105,120	0 98	105,017 60			
— artificiers	96	96	0	96	96	0	96	96	0	96	96	0	55,040	0 87	50,484 80			
Trompettes	96	96	0	96	96	0	96	96	0	96	96	0	55,040	1 44	50,457 60			
Charrons, forgerons et charpentiers	144	144	0	144	144	0	144	144	0	144	144	0	52,560	0 87	45,727 20			
Maréchaux ferrants	384	384	0	384	384	0	384	384	0	384	384	0	140,160	0 78	109,524 80			
Canonnières { de 1 ^{re} classe	2,112	2,112	0	2,112	2,112	0	2,112	2,112	0	2,112	2,112	0	770,880	0 66	508,780 80			
de 2 ^e classe																		
	75	0	0	75	0	0	75	0	0	75	0	0				1,145,282 40		
3 batteries de réserve.																		
Maréchaux des logis chefs	3	3	0	3	3	0	3	3	0	3	3	0	1,095	2 50	2,737 50			
— — fourriers	3	3	0	3	3	0	3	3	0	3	3	0	1,095	1 98	2,168 10			
Maréchaux des logis	18	18	0	18	18	0	18	18	0	18	18	0	6,570	1 98	15,008 60			
Brigadiers	18	18	0	18	18	0	18	18	0	18	18	0	6,570	0 98	6,458 60			
Charrons, forgerons et charpentiers	9	9	0	9	9	0	9	9	0	9	9	0	3,285	0 87	2,857 95			
Élèves-trompettes	6	6	0	6	6	0	6	6	0	6	6	0	2,190	0 66	1,445 40			
	19	0	0	19	0	0	19	0	0	19	0	0				28,656 15		
3 batteries de dépôt.																		
Maréchaux des logis chefs	3	3	0	3	3	0	3	3	0	3	3	0	1,095	2 50	2,737 50			
— — fourriers	3	3	0	3	3	0	3	3	0	3	3	0	1,095	1 98	2,168 10			
Maréchaux des logis	12	12	0	12	12	0	12	12	0	12	12	0	4,580	1 98	8,672 40			
Brigadiers	12	12	0	12	12	0	12	12	0	12	12	0	4,580	0 98	4,292 40			
Trompettes	6	6	0	6	6	0	6	6	0	6	6	0	2,190	1 44	5,155 60			
	12	0	0	12	0	0	12	0	0	12	0	0				21,024 0		
TOTAUX A REPORTER	1,550	268	640	1,762	464	720	5,627	6,959	752	1,560	2,552,755					2,454,294 50		

TRoupES (SUITE).

GRADES.	EFFECTIF			COMPOSITION DES RÉGIMENTS ET DES COMPAGNIES SPÉCIALES.									TOTALS.			NOMBRE de Journées.	SOLDE journalière.	MONTANT par grade.	MONTANT par catégorie.	Observations.	
	de chaque BATTERIE OU COMPAGNIE.			Les 1 ^{er} ET 5 ^e RÉGIMENTS de campagne.			Les 2 ^e ET 4 ^e RÉGIMENTS de campagne.			Les 3 ^e , 6 ^e et 7 ^e RÉGIMENTS de siège.	COMPAGNIES SPÉCIALES.			TOTALS.							
	Hommes.	Chevaux		Hommes.	Chevaux		Hommes.	Chevaux			Hommes.	Chevaux.		Hommes.	Chevaux						
REPORT.	"	"	"	1,350	268	640	1,762	464	720	5,627	"	"	"	6,959	752	1,560	2,552,755	"	"	2,454,204 50	
COMPAGNIES SPÉCIALES.																					
1 compagnie de pontonniers.																					
Maréchal des logis chef	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	2 74	1,000 10		
— — constructeur	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	2 74	1,000 10		
— — fourrier	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	2 19	799 55		
Maréchaux des logis	10	"	"	"	"	"	"	"	"	"	10	"	"	10	"	"	5,650	2 19	7,995 50		
Brigadiers	10	"	"	"	"	"	"	"	"	"	10	"	"	10	"	"	5,650	1 15	4,197 50		
Trompettes	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	2	"	"	750	1 44	1,051 20		
Maîtres-ouvriers	20	"	"	"	"	"	"	"	"	"	20	"	"	20	"	"	7,500	1 05	7,665 "		
Pontonniers de 1 ^{re} classe	20	"	"	"	"	"	"	"	"	"	20	"	"	20	"	"	7,500	" 88	6,424 "		
— de 2 ^e —	72	"	"	"	"	"	"	"	"	"	72	"	"	72	"	"	26,280	" 78	20,498 40		
	157	"	"																	50,629 15	
1 compagnie d'ouvriers.																					
Adjudant de batterie	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	5 21	1,171 65		
Maréchal des logis chef	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	5 11	1,155 15		
— — fourrier	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	2	"	"	750	2 44	1,781 20		
Maréchaux des logis	14	"	"	"	"	"	"	"	"	"	14	"	"	14	"	"	5,110	2 44	12,468 40		
Brigadiers	12	"	"	"	"	"	"	"	"	"	12	"	"	12	"	"	4,580	1 08	4,750 40		
Trompettes	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	2	"	"	750	1 44	1,051 20		
Ouvriers { de 1 ^{re} classe	50	"	"	"	"	"	"	"	"	"	50	"	"	50	"	"	18,250	" 98	17,885 "		
de 2 ^e —	95	"	"	"	"	"	"	"	"	"	95	"	"	95	"	"	55,945	" 78	26,477 10		
	175	"	"																	66,70 10	
1 compagnie d'armuriers.																					
Maréchal des logis chef	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	2 50	912 50		
— — fourrier	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	1 98	722 70		
Maréchaux des logis	8	"	"	"	"	"	"	"	"	"	8	"	"	8	"	"	2,920	1 98	5,781 60		
Brigadiers	10	"	"	"	"	"	"	"	"	"	10	"	"	10	"	"	5,650	" 98	5,577 "		
Trompettes	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	2	"	"	750	1 44	1,051 20		
Canonniers armuriers { de 1 ^{re} classe	12	"	"	"	"	"	"	"	"	"	12	"	"	12	"	"	4,580	" 78	5,416 40		
de 2 ^e —	96	"	"	"	"	"	"	"	"	"	96	"	"	96	"	"	55,040	" 66	25,126 40		
	150	"	"																	58,587 80	
1 compagnie d'artificiers.																					
Maréchal des logis chef	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	2 50	912 50		
— — fourrier	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	1 98	722 70		
Maréchaux des logis	8	"	"	"	"	"	"	"	"	"	8	"	"	8	"	"	2,920	1 98	5,781 60		
Brigadiers	10	"	"	"	"	"	"	"	"	"	10	"	"	10	"	"	5,650	" 98	5,577 "		
Trompettes	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	2	"	"	750	1 44	1,051 20		
Canonniers artificiers { de 1 ^{re} classe	20	"	"	"	"	"	"	"	"	"	20	"	"	20	"	"	7,500	" 78	5,694 "		
de 2 ^e —	60	"	"	"	"	"	"	"	"	"	60	"	"	60	"	"	21,900	" 66	14,454 "		
	102	"	"																	52,195 .	
BATAILLON DU TRAIN.																					
Petit état-major.																					
Adjudant sous-officier	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	5 25	1,186 25		
Brigadier-trompette	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	1 76	642 40		
Maréchal des logis chef secrétaire	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	2 84	1,056 60		
— — garde-magasin	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	1 98	722 70		
— — armurier	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	1 98	722 70		
Maîtres sellier, tailleur et bottier	5	"	"	"	"	"	"	"	"	"	5	"	"	5	"	"	1,035	" 84	919 80		
Compagnies.																					
Maréchaux des logis chefs	7	"	"	"	"	"	"	"	"	"	7	"	"	7	"	"	2,555	2 84	7,256 20		
Premiers maréchaux des logis	7	62	"	"	"	"	"	"	"	"	7	62	"	7	62	"	2,555	2 54	5,978 70		
Maréchaux des logis fourriers	7	"	"	"	"	"	"	"	"	"	7	"	"	7	"	"	2,555	2 19	5,595 45		
Maréchaux des logis	51	"	"	"	"	"	"	"	"	"	51	"	"	51	"	"	11,515	2 19	24,779 85		
Brigadiers	58	"	"	"	"	"	"	"	"	"	58	"	"	58	"	"	15,870	1 05	14,565 50		
Trompettes	14	"	"	"	"	"	"	"	"	"	14	"	"	14	"	"	5,110	1 54	7,869 40		
Maréchaux ferrants	8	"	"	"	"	"	"	"	"	"	8	"	"	8	"	"	2,920	" 85	2,425 60		
Selliers, forgerons et charpentiers	12	"	"	"	"	"	"	"	"	"	12	"	"	12	"	"	4,580	" 87	5,810 60		
Conducteurs { de 1 ^{re} classe	48	"	"	"	"	"	"	"	"	"	48	"	"	48	"	"	17,520	" 88	15,417 60		
de 2 ^e —	198	"	218	"	"	"	"	"	"	"	198	"	218	198	"	218	72,270	" 85	59,984 10		
	378	62	218																	152,909 45	
TOTAUX.				1,350	268	640	1,762	464	720	5,627	922	62	218	7,861	794	1,578	2,869,265	TOTAL. fr.	2,775,51 .		
Soit par régiment.				775	154	520	881	252	560	1,209					2,572						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
54,110 »	»	18,445,700	10,335,089 57	
54,110 »	»	18,445,700 »	10,335,089 57	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1890.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1889.
		REPORT fr. 5,236,751 40	18,600,100 »	18,545,990 »
		Indemnité de fourrages.		
	b	Pour les officiers de l'état-major particulier de l'arme : 38 chevaux × 365 = 13,870 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 fr. 20,805 »		
		Harnachement.		
	c.	Entretien du harnachement, traitement et ferrure de 2.372 chevaux de troupe, soit pour 865,780 journées à 12 centimes fr. 103,893 60		
		Moyens de transport.		
14 (suite).	d.	Moyens de transport aux troupes en marche fr. 15,000 »	5,401,000 »	5,401,200 »
		Logement et nourriture.		
	e.	Mouvements éventuels pendant l'année 20,800 journées, à fr. 1 25 . . . fr. 57,250 »		
		Frais de bureau, d'administration et d'instruction		
		Inspecteur général fr. 4,000 »		
		Deux directeurs dans les divisions territoriales 2,400 »		
		Inspecteur des armes de guerre 500 »		
	f.	Directeur de la fonderie de canons 500 »		
		Sept régiments, à 9,000 francs 63,000 »		
		Bataillon du train et compagnies spéciales 6,800 »		
		Une école de tir 700 »		
		77,000 »		
		A REPORTER. fr.	24,001,700 »	24,037,190 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
54,110 °	°	18,445,700 °	19,555,009 57	
400 °	°	5,458,120 °	5,357,510 00	
54,510 °	°	23,903,820 °	24,912,520 57	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1890.	votés pour l'exercice 1889.
			REPORT. fr.	24,091,700	24,037,190
			<i>Traitement et solde du génie.</i>		
			<i>Traitement, solde et accessoires.</i>		
			<i>ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.</i>		
			<i>Officiers.</i>		
		3	Colonels, à 9,500 fr.	28,500	•
		6	Lieutenants-colonels, à 7,100	42,600	•
		6	Majors, à 6,300	37,800	•
		17	Capitaines en 1 ^{re} , à 4,600	78,200	•
		11	— en second de 1 ^{re} et 2 ^e classe, à 5,700	40,700	•
		11	Lieutenants, à 2,875	31,625	•
		54		259,425	•
		25	A DÉDUIRE: ½ % pour médicaments	1,297	12
			RESTE.	258,127	88
			<i>Gardes.</i>		
		7	Gardes principaux de 1 ^{re} classe, à 3,200. fr.	22,400	•
		7	— de 2 ^e — à 2,800.	19,600	•
		12	— de 1 ^{re} classe, à 2,525.	50,500	•
		12	— de 2 ^e — à 2,100.	25,200	•
		12	— de 3 ^e — à 1,800.	21,600	•
		50		119,100	•
			<i>Commis.</i>		
		8	Commis principaux de 1 ^{re} classe, à 2,525. fr.	20,200	•
		8	— de 2 ^e — à 2,225.	17,800	•
		8	— de 1 ^{re} classe, à 1,025.	13,400	•
		8	— de 2 ^e — à 1,025.	13,000	•
		9	— de 3 ^e — à 1,525.	11,925	•
		41		78,525	•
			<i>Employés.</i>		
		0	Éclusiers, à 1,525.	7,950	•
		8	Portiers, à 400.	3,200	•
		41	Agents de casernement, à 240.	9,840	•
		41	— à 150.	6,150	•
		1	Chef mécanicien 2,600.	2,600	•
		1	Garde forestier 2,100.	2,100	•
		1	Garde particulier 1,000.	1,000	•
		99		32,840	•
			<i>Régiment.</i>		
		89	Officiers de tous grades.	350,849	94
		1390	Sous-officiers et soldats.	460,268	65
		1479	Compagnie de mariniens	10,840	50
			Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire	4,000	•
			Indemnité aux sous-officiers promus officiers.	800	•
			Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres.	2,000	•
			Première mise de petit équipement à allouer à 408 miliciens et à 62 volontaires à incorporer, à 56 francs.	16,920	•
			Allocation supplémentaire pour l'habillement.	3,000	•
				1,517,071	97
			A DÉDUIRE :		
			Pour 11,500 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 75 centimes.	8,475	•
			Pour vacances et petites permissions	20,216	97
			RESTE.	34,691	97
				1,282,380	•
			A REPORTER. fr.	1,282,380	•
				24,091,700	•
				24,037,190	•

GÉNIE.

Cette arme se compose : 1° D'un état-major particulier;

2° D'un régiment formé de 3 bataillons de sapeurs-mineurs à 4 compagnies et d'un dépôt;

3° De 5 compagnies spéciales, savoir . . .

- 1 compagnie de télégraphistes de campagne;
- 1 — — — — — de place et d'artificiers;
- 1 — — — — — de pontonniers de place;
- 1 — — — — — de chemin de fer;
- 1 — — — — — d'ouvriers.

OFFICIERS.

GRADES.	EFFECTIF		SOIT POUR :				TOTAUX.		TRAITEMENT annuel.	MONTANT	
	par unité.		le régiment.		les 5 compagnies spéciales.					par GRADE.	par CATÉGORIE.
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.			
<i>Etat-major du régiment.</i>											
Colonel.	1	2	1	2	»	»	1	2	9,500	»	9,500
Lieutenant-colonel	1	2	1	2	»	»	1	2	7,100	»	7,100
Majors	3	6	3	6	»	»	3	6	6,500	»	18,900
Capitaine en 1 ^{re} adjudant-major	1	1	1	1	»	»	1	1	5,100	»	5,100
Lieutenants adjudants-majors	3	»	3	»	»	»	3	»	2,875	»	8,625
Médecin de régiment, de 1 ^{re} classe	1	»	1	»	»	»	1	»	6,500	»	6,500
— de bataillon de 1 ^{re} —	1	»	1	»	»	»	1	»	4,200	»	4,200
— — — de 2 ^e —	1	»	1	»	»	»	1	»	3,250	»	3,250
	12	11									62,975
<i>12 Compagnies de sapeurs-mineurs.</i>											
Capitaines en premier	1	»	12	»	»	»	12	»	4,600	»	55,200
— en second de 1 ^{re} et 2 ^e classe	1	»	12	»	»	»	12	»	3,700	»	44,400
Lieutenants	1	»	12	»	»	»	12	»	2,875	»	34,500
Sous-lieutenants	1	»	12	»	»	»	12	»	2,475	»	29,700
	4	»									163,800
<i>Dépôt.</i>											
Major	1	1	1	1	»	»	1	1	6,300	»	6,300
Lieutenant officier d'armement	1	»	1	»	»	»	1	»	2,875	»	2,875
Capitaine en premier quartier-maître	1	»	1	»	»	»	1	»	4,000	»	4,000
Lieutenant ou sous-lieutenant payeur	1	»	1	»	»	»	1	»	2,250	»	2,250
Capitains administrateurs d'habillement de 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e classe	1	»	1	»	»	»	1	»	3,450	»	3,450
Capitaine en premier	1	»	1	»	»	»	1	»	4,000	»	4,000
Lieutenant	1	»	1	»	»	»	1	»	2,875	»	2,875
Sous-lieutenant	1	»	1	»	»	»	1	»	2,475	»	2,475
	8	1									28,825
<i>Officiers à la suite.</i>											
Capitaines en premier	»	»	»	»	»	»	2	»	4,600	»	9,200
<i>1 Compagnie de télégraphistes de campagne.</i>											
Capitaine en premier	1	1	»	»	1	1	1	1	5,100	»	5,100
— en second de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	1	1	»	»	1	1	1	1	4,200	»	4,200
Lieutenant	1	1	»	»	1	1	1	1	3,250	»	3,250
Sous-lieutenant	1	1	»	»	1	1	1	1	2,950	»	2,950
	4	4									15,500
<i>1 Compagnie de télégraphistes de place et d'artificiers.</i>											
Capitaine en premier	1	1	»	»	1	1	1	1	5,100	»	5,100
— en second de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	1	»	»	»	1	»	1	»	3,700	»	3,700
Lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,875	»	2,875
Sous-lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,475	»	2,475
	4	1									14,150
<i>1 Compagnie de chemins de fer et une compagnie de pontonniers de place.</i>											
Capitaine en premier	1	»	»	»	2	»	2	»	4,600	»	9,200
— en second de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	1	»	»	»	2	»	2	»	3,700	»	7,400
Lieutenants	1	»	»	»	2	»	2	»	2,875	»	5,750
Sous-lieutenants	1	»	»	»	2	»	2	»	2,475	»	4,950
	4	»									27,300
<i>1 Compagnie d'ouvriers.</i>											
Capitaine en premier	1	»	»	»	1	»	1	»	4,600	»	4,600
Lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,875	»	2,875
Sous-lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,475	»	2,475
	3	»									9,950
TOTAUX	68	12	19	8	189	17					331,700

À AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

(1) Officiers de l'arme 85
Comptables 3 89
Médecins 3

Pour ancienneté de grade. } Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier 812 50

TOTAL 332,512 50

A déduire 1/2 % pour médicaments 1,662 50

RESTE fr. 330,849 04

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF par unité.	SOIT POUR :			NOMBRE de jours.	SOLDE journalière.	MONTANT	
		le régiment.	les 5 compagnies spéciales.	le total.			par GRADE.	par CATÉGORIE.
<i>État-major du régiment.</i>								
Adjudants sous-officiers	3	3	»	3	1,098	3 25	3,558 75	
Sergent-major secrétaire	1	1	»	1	365	2 50	912 50	
Sergent-clairon	1	1	»	1	365	2 44	890 60	
Caporaux-clairons	3	3	»	3	1,098	1 20	1,514 »	
	8							6,675 85
<i>12 Compagnies de sapeurs mineurs.</i>								
Sergents-majors	1	12	»	12	4,380	2 50	10,980 »	
Premiers sergents	1	12	»	12	4,380	2 30	10,074 »	
Sergents-fourriers	1	12	»	12	4,380	2 15	9,417 »	
Sergents	5	60	»	60	21,900	2 15	47,085 »	
Caporaux	10	120	»	120	43,800	» 98	42,924 »	
Clairons	3	36	»	36	13,140	» 87	11,351 80	
Sapeurs mineurs de 1 ^{re} classe	21	252	»	252	91,980	» 78	71,744 40	
— de 2 ^e classe	39	468	»	468	170,820	» 66	112,741 20	316,367 40
	81							
<i>Dépôt.</i>								
Sergent garde-magasin	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Sergent armurier	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Maîtres tailleur et cordonnier	2	2	»	2	730	» 84	613 20	
Sergent-major	1	1	»	1	365	2 50	912 50	
Premier sergent	1	1	»	1	365	2 30	839 50	
Sergent-fourrier	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Sergents	3	3	»	3	1,098	2 15	2,354 25	
Caporaux	6	6	»	6	2,920	» 98	2,861 60	
Clairons	2	2	»	2	730	» 87	638 10	
	20							10,310 40
<i>5 Compagnies spéciales.</i>								
Sergents-majors	1	»	5	5	1,825	2 50	4,562 50	
Premiers sergents	1	»	5	5	1,825	2 30	4,197 50	
Sergents-fourriers	1	»	5	5	1,825	2 15	3,923 75	
Sergents	5	»	25	25	9,125	2 15	19,618 75	
Caporaux	8	»	40	40	14,000	» 98	14,308 »	
Clairons	2	»	10	10	3,650	» 87	3,175 50	
Soldats de 1 ^{re} classe	21	»	105	105	38,325	» 78	29,893 50	
— de 2 ^e classe	39	»	195	195	71,175	» 66	46,975 50	126,653 »
	78							
TOTAUX	1,000	390	1,390	507,350			TOTAL	460,268 65

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		voies	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice	l'exercice	
		1888.	1887.	
54,510 *	*	23,903,820 *	24,692,580 56	
54,510 *	*	23,903,820 *	24,692,580 56	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES. ARTICLES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
		demandés pour l'exercice 1890.	voies pour l'exercice 1889.
	REPORT fr. 1,282,580	24,091,700	24,057,100
	Indemnité de fourrages.		
b.	Pour les officiers de l'état-major particulier et des troupes de l'arme : 42 chevaux × 565 = 13,330 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50	22,005	
	Moyens de transport.		
c.	Moyens de transport aux troupes en marche	6,500	
		1,365,100	1,365,100
	Logement et nourriture.		
d.	Mouvements éventuels pendant l'année. 3,100 journées, à fr. 1 25.	5,875	
	Frais de bureau, d'administration et d'instruction.		
	Inspecteur général	4,000	
e.	4 directeurs dans les divisions territoriales	6,000	
	Commandants du génie dans les places	24,850	
	Le régiment et les compagnies spéciales	14,500	
		49,350	
	A REPORTER. fr.	25,450,800	25,402,200

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		voies	de	
AU GMENTATION	DIMINUTION.	pour l'exercice 1888.	l'exercice 1887.	
54,510 °	°	23,905,820 °	24,692,580 50	
°	°	1,353,500 °	1,345,845 52	
54,510 °	°	25,257,320 °	26,038,426 08	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1890.	votés pour l'exercice 1889.
		REPORT. fr.	25,450,800	25,402,290
		Traitement et solde du bataillon d'administration.		
		Traitement, solde et accessoires.		
	EFFECTIF.			
	74	Officiers de tous grades. fr.	177,209 50	
	60	Commis aux écritures.	84,000	
	760	Sous-officiers et soldats	361,463 15	
a.	804			
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire	19,522 05	
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers	400 »	
		Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, pour les officiers campés à Beverloo	1,500 »	
		Première mise de petit équipement à 230 miliciens à incorporer, à 15 francs	3,450 »	
		Allocation supplémentaire pour l'habillement.	1,000 »	
			648,544 70	
		A DÉDUIRE :		
		Pour 4,600 journées d'ouvriers traités dans les hôpitaux, à fr. 1 10	5,060 »	
		Pour vacances et petites permissions	11,084 70	
			16,144 70	
		RESTE. fr.	632,400 »	
b.		41 Sœurs hospitalières, à 900 francs.	36,900 »	
c.		Frais d'administration	5,000 »	675,400
d.		Moyens de transport aux troupes en marche	600 »	675,400
e.		Logement et nourriture : 400 journées, à fr. 1 25.	500 »	
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.	26,132,200	26,077,690

Récapitulation de l'effectif.

	ÉTATS-MAJORS.			TROUPES.		
	Officiers.	Sous-officiers et employés.	TOTAL.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	TOTAL.
ART. 12. — Infanterie	»	»	»	1,888	28,811	30,699
» 13. — Cavalerie	»	»	»	308	5,680	6,048
» 14. — Artillerie	65	172	235	509	7,861	8,370
» 15. — Génie	54	185	239	89	1,300	1,479
» 16. — Bataillon d'administration	»	»	»	74	820	894
	117	357	474	2,928	44,562	47,490

AUGMENTATION

(350¹)

BATAILLON D'ADMINISTRATION.

Ce corps se compose : 1° d'un état-major (Administration centrale);

2° de huit compagnies formées chacune de quatre sections, savoir : } 1^{re} section : Hôpitaux.
2^e — — Boulangeries.
3^e — — Boucheries.
4^e — — Fourrages.

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Traitement annuel.	MONTANT			
	État-major.	1 ^{re} Hôpitaux.	2 ^e Boulang.	3 ^e Boucheries.	4 ^e Fourrages.	TOTAL.		par	par		
								GRADE.	CATÉGORIE.		
Officier supérieur d'administration	1	»	»	»	»	1	5,100	5,100	177,100 »		
Officiers d'administration	de 1 ^{re} classe.	1	5	5	5	4	17	3,000		51,000	
	de 2 ^e id.	1	5	5	5	4	18	2,500		43,000	
	de 3 ^e id.	»	5	5	5	5	19	2,200		41,800	
	de 4 ^e id.	»	5	5	5	5	19	1,800		34,200	
Totaux.	5	21	21	11	18	74					
A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.											
Pour ancienneté de grade. } Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 19 ans de grade d'officier.											
								1,000	»		
TOTAL.										178,100	»
A DÉDUIRE 1/2 p. % pour médicaments.										890	50
Reste.								fr.		177,209	50
Commis.											
Commis aux écritures	} de 1 ^{re} classe.	9	9	1	5	6	30	1,450	43,500	84,000 »	
		10	9	»	5	5	30	1,350	40,500		
		10	18	1	11	11	60	TOTAL fr.			

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Nombre de journées.	Solde journalière.	MONTANT		
	État-major.	1 ^{re} Hôpitaux.	2 ^e Boulang.	3 ^e Boucheries.	4 ^e Fourrages.	TOTAL.			par	par	
									GRADE.	CATÉGORIE.	
Hôpitaux.											
Magasiniers-dépensiers de 1 ^{re} classe.	»	10	»	»	»	16	3,650	1 98	7,117	50	
Id. 2 ^e id.	»	10	»	»	»	10	3,650	1 70	6,205	»	
Infirmiers-majors de 1 ^{re} id.	»	11	»	»	»	14	5,110	1 98	9,964	50	
Id. 2 ^e id.	»	14	»	»	»	14	5,110	1 70	8,687	»	
Sergents-infirmiers	»	10	»	»	»	10	3,050	1 45	5,202	50	
Portiers de 1 ^{re} id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 69	5,551	65	
Id. 2 ^e id.	»	8	»	»	»	8	2,920	1 45	4,234	»	
Cuisiniers 1 ^{re} id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 69	5,551	65	
Id. 2 ^e id.	»	8	»	»	»	8	2,920	1 45	4,234	»	
Tisaniers 1 ^{re} id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 69	5,551	65	
Id. 2 ^e id.	»	8	»	»	»	8	2,920	1 45	4,234	»	
Caporaux-infirmiers	»	13	»	»	»	15	5,475	1 20	6,570	»	
Infirmiers 1 ^{re} id.	»	74	»	»	»	74	27,010	1 10	29,711	»	
Id. 2 ^e id.	»	74	»	»	»	74	27,010	1	27,010	»	
Totaux.										129,914	45
Boulangeries.											
Sergents surveillants	»	»	19	»	»	19	6,935	2 21	15,526	35	
Caporaux	»	»	25	»	»	25	9,123	1 60	14,600	»	
Ouvriers de 1 ^{re} classe	»	»	42	»	»	42	15,330	1 20	18,396	»	
Id. de 2 ^e id.	»	»	82	»	»	82	29,930	1 10	32,923	»	
Totaux.										81,246	35
Boucheries.											
Sergents surveillants	»	»	»	12	»	12	4,380	2 21	9,679	80	
Caporaux	»	»	»	12	»	12	4,380	1 60	7,008	»	
Ouvriers de 1 ^{re} classe	»	»	»	24	»	24	8,760	1 20	10,512	»	
Id. de 2 ^e id.	»	»	»	48	»	48	17,520	1 10	19,272	»	
Totaux.										46,471	80
Fourrages.											
Sergents surveillants	»	»	»	»	19	19	6,935	2 21	15,526	35	
Caporaux	»	»	»	»	23	23	8,395	1 60	13,432	»	
Ouvriers de 1 ^{re} classe	»	»	»	»	60	60	21,900	1 20	29,280	»	
Id. de 2 ^e id.	»	»	»	»	120	120	43,800	1 10	48,180	»	
Totaux.										103,218	35
État-major.											
Maîtres tailleur et cordonnier	2	»	»	»	»	2	»	84	»	612	20
Totaux. fr.	4	270	168	90	222	760	178,120			361,463	45

(350²)

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
54,510 »	»	25,257,320 »	26,036,426 08	
»	»	674,400 »	689,874 00	
54,510 »	»	25,931,720 »	26,726,300 77	
54,510 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRAUX des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1890.	voies pour l'exercice 1880.
CHAPITRE V.				
ACADÉMIE MILITAIRE.				
École militaire.				
<i>État-major, corps enseignant et solde des élèves.</i>				
<i>État-major et employés du service intérieur.</i>				
		1 commandant. fr. 5,000 .		
		» commandant en second. 2,000 .		
		1 directeur des études et commandant en second 5,000 .		
		2 examinateurs permanents. 800 .		
		1 instructeur 1,200 .		
		4 inspecteurs des études 6,000 .		
		» secrétaire. 7,000 .		
		2 dessinateurs 2,500 .		
		1 aumônier. 1,000 .		
		1 médecin 5,000 .		
a.		1 préparateur de chimie 5,000 .		
		1 vauquemestre conservateur des bâtiments 650 .		
		1 garde conservateur du matériel 600 .		
		1 conservateur des modèles 400 .		
		1 infirmier 600 .		
		3 portiers 1,500 .		
		8 hommes de peine 4,800 .		
		3 clairons 547 50		
		2 surveillants à l'école d'équitation 850 .		
		2 brigadiers et 32 cavaliers pour soigner les chevaux de troupe employés aux leçons d'équitation (les brigadiers à 50 centimes par jour et les cavaliers à 10 centimes par homme et par jour) 1,553 .		
		46,740 50		
Corps enseignant.				
		10 professeurs militaires. 10,600 .		
		8 — civils 42,500 .		
17	b.	13 répétiteurs militaires. 9,200 .		
		3 — civils 2,000 .		
		1 maître militaire. 2,600 .		
		3 — civils 10,600 .		
		77,500 .		
Solde des élèves.				
c.		Solde des élèves de l'École militaire. 87,509 50	252,100 .	252,100 .
École de guerre.				
État-major et corps enseignant.				
		1 commandant. 1,500 .		
		1 commandant en second 1,000 .		
		2 professeurs civils 5,100 .		
d.		3 maîtres civils. 2,650 .		
		9 professeurs militaires 8,000 .		
		2 maîtres militaires 1,700 .		
		1 secrétaire. 600 .		
		20,550 .		
A REPORTER. fr.			252,100 .	252,100 .

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		voies	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1888.	l'exercice 1887.	
•	•	232,100 •	240,742 92	
•	•	232,100 •	240,742 92	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1890.	voies pour l'exercice 1889.
		REPORT. fr.	252,100 »	252,100 »
		<i>Dépenses d'administration.</i>		
		ÉCOLE MILITAIRE.		
		Frais de bureau	2,500 »	
		Chauffage et éclairage	14,000 »	
		Manipulations des élèves au laboratoire	2,600 »	
		Indemnité aux travailleurs	753 »	
		Ménage des domestiques : 12 hommes, à 50 centimes par jour	2,190 »	
18	a.	Frais de transport des élèves sous-lieutenants ; indemnité aux employés du service intérieur qui suivent les élèves dans leurs excursions ; frais de transport des instruments, etc.	1,100 »	
		Jury d'examen d'admission et de sortie (membres des universités et professeurs civils de l'École)	9,000 »	
		Achat de livres et d'instruments ; achat et entretien du mobilier du commandant de l'École et du mobilier de l'établissement, et dépenses imprévues	8,857 »	
		Achat et entretien des appareils et des instruments des cabinets de physique, de géodésie, de topographie, de mécanique	4,500 »	
		<u>45,500 »</u>		
		ÉCOLE DE GUERRE.		
		Frais de bureau	600 »	
		Chauffage et éclairage	2,000 »	
		Indemnité aux travailleurs	450 »	
	b.	Ménage des domestiques : 3 hommes, à 50 centimes par jour	547 50	
		Frais de transport des élèves et des instruments	700 »	
		Achat de livres et d'instruments ; achat et entretien du mobilier de l'établissement ; dépenses du cours de télégraphie technique ; dépenses imprévues	3,252 50	
		<u>8,150 »</u>		
		53,650 »	53,650 »	
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.	285,750 »	285,750 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
.	.	252,100 .	249,742 92	
.	.	55,650 .	47,208 .	
.	.	285,750 .	296,950 92	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRATURE des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1890.	voies pour l'exercice 1889.
CHAPITRE VI.				
ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.				
<i>Personnel des établissements de l'artillerie.</i>				
19	a.	Traitement du personnel de la manufacture d'armes fr. 13,150 *	86,375 *	86,375 *
	b.	— — de la fonderie de canons 25,200 *		
	c.	— — de l'arsenal de construction 22,600 *		
	d.	— — de l'école de pyrotechnie 1,925 *		
	e.	— — de l'école de tir 3,500 *		
<i>Matériel de l'artillerie.</i>				
	a.	Dépenses diverses dans les places, les arsenaux et les magasins de guerre, le polygone et l'école de tir, les batteries et le parc de l'armée de campagne. — Chauffage et éclairage des bureaux des comptables du matériel; indemnité de logement aux gardes d'artillerie non logés aux frais de l'État. Indemnités aux officiers et gardes chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire 261,855 20		
	b.	Fabrication de cartouches embouties, capsules, étoupilles à friction, culots, charges, munitions et artifices divers; emplombage de projectiles, etc., achat de capsules à balle, de métaux et de matières diverses 365,838 89		
	c.	Fabrication de poudres de guerre 80,000 *		
Manufacture d'armes.				
		Fabrication ou achat d'armes neuves y compris celles destinées aux officiers de l'armée; confection de pièces de rechange pour l'entretien de l'armement des corps et des officiers de l'armée; réparation et transformation d'armes à feu qui se trouvent dans les magasins des corps et dans les arsenaux.		
20	d.	<i>L'exécution de ces travaux donnera lieu aux dépenses suivantes :</i>		
		Achat de matériaux fr. 85,886 23		
		Salaire des ouvriers 218,800 *		
		Meures dépenses 2,000 *		
		————— 304,686 23		
Fonderie de canons.				
		Fabrication de bouches à feu, projectiles, matériel en fer, etc.		
	e.	<i>L'exécution de ces travaux nécessitera les dépenses suivantes :</i>		
		Achat de matériaux fr. 62,841 79		
		Salaire des ouvriers 28,648 *		
		Meures dépenses 1,850 *		
		————— 93,330 79		
A REPORTER.				
		fr. 1,105,698 11	86,375 *	86,375 *

DÉVELOPPEMENTS. DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		voies	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1888.	l'exercice 1887.	
		06,375	06,375	
		06,375	06,375	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1890.	volés pour l'exercice 1889.
		REPORT. fr. 1,103,698 11	66,575 •	66,575 •
		Arsenal de construction.		
		Construction d'affûts et de voitures, avec leurs armements, dépendances et harnais, réparation du matériel détérioré par l'usage.		
		<i>L'exécution de ces travaux occasionnera les dépenses suivantes :</i>		
	f.	Achat de matériaux fr. 69,451 89		
		Salaire des ouvriers 88,100 •		
		Menues dépenses 2,800 •	1,302,450 •	1,302,450 •
		————— 160,351 89		
20 (suite)	g.	Frais de bureau, achat et dépenses diverses de l'école de pyrotechnie 5,400 •		
	h.	Achat de bois pour former un approvisionnement à l'arsenal d'Anvers 25,000 •		
	i.	Dépenses résultant de l'achat et de la confection de modèles de constructions d'artillerie 4,000 •		
	k.	Dépenses diverses et menus achats 2,000 •		
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr. 1,368,825 •	1,368,825 •	1,368,825 •

DÉVELOPPEMENTS. -- DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
.	.	66,375 .	66,375 .	
.	.	1,302,450 .	1,302,440 83	
.	.	1,368,825 .	1,368,815 83	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITTEAUX des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1890.	voies pour l'exercice 1889.
CHAPITRE VII.				
MATÉRIEL DU GÉNIE.				
Entretien ordinaire.				
	a.	Bâtiments militaires fr. 391,662 »		
		Ouvrages de fortification 28,268 »		
		Ouvrages mixtes 10,715 »		
		430,642 »		
Constructions, améliorations, réparations et renouvellements; défrichement, ensemencement et plantation des terrains de l'État dans les places, au camp de Beverloo et au polygone de Brasschaet.				
	b.	Bâtiments militaires fr. 441,451 »		
		Ouvrages de fortification 271,841 »		
		Ouvrages mixtes 16,086 »		
		729,358 »		
	c.	Frais de surveillance générale et service des bureaux du génie 100,000 »	1,550,000 »	1,550,000 »
	d.	Achat d'immeubles; expropriations; location de bâtiments et de terrains pour le service militaire dans les places; location de bâtiments et frais d'ameublement pour les généraux qui ont droit au logement, ou indemnité représentative pour ceux de ces officiers qui sont privés d'un logement gratuit; location de terrains pour tirs à la cible; indemnité de logement aux gardes du génie non logés gratuitement; abonnement pour le service des eaux et pour l'éclairage des bâtiments militaires. 147,500 »		
	e.	Frais d'instruction théorique et pratique des troupes du génie, service télégraphique et téléphonique et acquisition de matériel 100,000 »		
	f.	Achat d'outils et de matériel roulant pour le parc du génie. 20,000 »		
	g.	Levé des plans des terrains et bâtiments militaires; frais de dessinateurs temporaires; indemnité aux officiers et gardes chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire, etc. 2,500 »		
	h.	Indemnités à payer pour dégâts causés aux propriétés et aux récoltes par les manœuvres des troupes 20,000 »		
TOTAL DU CHAPITRE VII.			fr. 1,550,000 »	1,550,000 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.						TOTAL par place.	
Augmentation.	Diminution.			DÉPENSES ÉVENTUELLES POUR (Litt. A) Entretien ordinaire.			(Litt. B.) Constructions, améliorations, ré- parations et renouvellements; dé- fichage, ensevelissement, etc.				
				Bâti- ments militaires.	Fortifica- tions.	Ouvrages mixtes.	Bâti- ments militaires.	Fortifica- tions.	Ouvrages mixtes.		
				DÉSIGNATION DES PLACES.							
				1 ^{re} direction des fortifications.							
				Anvers (enceinte) . . .	64,000	4,600	700	105,197	11,871	5,000	191,268
				— 1 ^{er} secteur . . .	1,200	500	200	315	"	"	2,215
				— 2 ^e — . . .	7,185	215	290	10,240	14,500	2,400	34,660
				— 3 ^e — . . .	6,785	280	120	6,668	117,600	"	131,453
				— 4 ^e — . . .	4,500	1,500	450	4,555	7,920	310	18,855
				— 5 ^e — . . .	5,320	5,250	5,350	5,816	17,575	7,315	46,626
				Beveren . . .	1,000	"	"	400	"	"	1,400
				Brasschaet . . .	4,600	"	400	6,650	"	"	11,650
				Contich . . .	1,550	"	"	4,000	"	"	6,250
				Lierre . . .	2,100	"	"	6,220	"	"	8,320
				— fort de Lierre . . .	300	1,200	150	"	6,300	"	7,950
				Malinos . . .	15,300	"	"	14,690	"	"	27,990
				— fort de Waelhem . . .	300	1,200	150	5,300	"	"	6,950
				Saint-Bernard . . .	5,000	"	50	7,610	"	305	12,365
				2 ^e direction.							
				Alost . . .	2,850	"	"	4,225	"	"	7,075
				Audenarde . . .	4,235	"	"	7,950	"	"	12,165
				Bruges . . .	10,000	"	25	10,000	"	"	20,025
				Courtrai . . .	700	"	"	1,550	"	"	2,250
				Gand . . .	26,250	"	"	30,450	"	"	56,700
				Menin . . .	1,000	"	"	2,500	"	"	3,500
				Ostende . . .	4,200	"	"	11,000	"	"	15,200
				Saint-Nicolas . . .	200	"	"	"	"	"	900
				Termonde . . .	14,400	2,600	140	14,848	89,750	"	121,738
				Ypres . . .	7,500	"	"	7,700	"	"	15,200
				3 ^e direction.							
				Arlon . . .	1,400	"	"	2,590	"	"	3,990
				Beverloo (camp de) . . .	51,050	"	"	27,816	"	"	58,866
				Bouillon . . .	1,000	"	"	2,970	"	"	3,970
				Hasselt . . .	2,800	"	"	4,178	"	"	6,978
				Huy . . .	1,000	"	"	1,986	"	"	2,886
				Liège { Ville . . .	25,500	"	"	18,105	"	"	41,605
				Citadelle . . .	6,500	1,800	900	9,982	"	"	18,982
				Chartreuse . . .	2,500	1,200	300	5,990	"	"	7,990
				Mariembourg . . .	700	"	"	1,770	"	"	2,470
				Namur { Ville . . .	17,940	"	60	7,006	"	"	25,006
				Citadelle . . .	5,500	4,350	850	5,575	2,500	"	18,575
				Philippeville . . .	1,500	"	"	1,500	"	"	3,000
				Saint-Trond . . .	1,200	"	"	819	"	"	2,019
				Verviers . . .	1,500	"	"	1,830	"	"	3,330
				4 ^e direction.							
				Ath . . .	1,500	"	"	1,700	"	"	3,200
				Bruxelles . . .	55,187	"	150	36,428	"	"	89,765
				Charleroi . . .	3,100	"	"	1,000	"	"	4,100
				Diest { Ville . . .	2,210	3,440	140	5,112	2,535	720	12,157
				Citadelle . . .	1,260	400	290	3,415	1,490	36	6,391
				Louvain . . .	11,500	"	"	7,970	"	"	19,470
				Mons . . .	11,000	"	"	5,645	"	"	16,645
				Tirlemont . . .	5,500	"	"	2,560	"	"	6,060
				Tournai . . .	11,000	"	"	12,900	"	"	23,900
				Vilvorde . . .	5,940	"	"	7,710	"	"	13,650
				Wavre . . .	1,000	"	"	1,010	"	"	2,010
		1,470,000	1,517,953 84	Totaux . . .						1,160,000	
		1,470,000	1,517,953 84	391,662	28,265	10,715	441,431	271,841	16,086		
				450,612			720,568				

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	SITUÉS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1890.	voies pour l'exercice 1889.
CHAPITRE VIII.				
PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES ALLOCATIONS.				
<i>Pain.</i>				
	a.	a) 15,554,100 rations de pain, à 16 centimes fr. 2,488,050 •		
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission 140,810 •		
		Reste. fr. 2,538,840 •		
22		<i>Viande.</i>	7,006,700 •	7,006,700 •
	b.	b) 15,523,475 rations, à 32 centimes. fr. 4,967,512 •		
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission 299,652 •		
		4,667,860 •		
		TOTAL. fr. 7,006,700 •		
<i>Fourrages en nature.</i>				
		1,724,260 rations fortes, pour tous les chevaux d'officiers et pour les chevaux de troupe des guides et de l'artillerie, à fr. 1 44 fr. 2,482,934 40		
23		883,300 rations mixtes, pour les chevaux de troupe des régiments de lanciers, à fr. 1 39 1,227,787 •		
		441,050 rations légères, pour les chevaux de troupe des régiments de chasseurs à fr. 1 50 574,145 •		
		3,040,210 c)	4,209,400 •	4,209,400 •
		4,284,860 40		
		A DÉDUIRE, pour chevaux manquants. 75,468 40		
		Reste. fr. 4,209,400 •		
A REPORTER. fr.			11,216,100 •	11,216,100 •

DÉVELOPPEMENTS. -- DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.																																																									
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																																												
				<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES</th> <th colspan="2">RATIONS.</th> </tr> <tr> <th>de marche.</th> <th>d'hommes aux hôpitaux.</th> <th></th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infanterie</td> <td>65,500</td> <td>279,100</td> <td>10,516,015</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>55,000</td> <td>75,700</td> <td>2,073,200</td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>45,000</td> <td>72,300</td> <td>2,869,265</td> </tr> <tr> <td>Génie</td> <td>5,000</td> <td>11,500</td> <td>507,350</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration</td> <td>550</td> <td>4,600</td> <td>178,120</td> </tr> <tr> <td></td> <td>146,850</td> <td>443,000</td> <td>16,143,950</td> </tr> <tr> <td colspan="3">RESTE</td> <td>15,524,100</td> </tr> </tbody> </table>	JOURNÉES		RATIONS.		de marche.	d'hommes aux hôpitaux.			Infanterie	65,500	279,100	10,516,015	Cavalerie	55,000	75,700	2,073,200	Artillerie	45,000	72,300	2,869,265	Génie	5,000	11,500	507,350	Bataillon d'administration	550	4,600	178,120		146,850	443,000	16,143,950	RESTE			15,524,100																					
JOURNÉES		RATIONS.																																																											
de marche.	d'hommes aux hôpitaux.																																																												
Infanterie	65,500	279,100	10,516,015																																																										
Cavalerie	55,000	75,700	2,073,200																																																										
Artillerie	45,000	72,300	2,869,265																																																										
Génie	5,000	11,500	507,350																																																										
Bataillon d'administration	550	4,600	178,120																																																										
	146,850	443,000	16,143,950																																																										
RESTE			15,524,100																																																										
		7,010,300	6,230,916 57	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES</th> <th colspan="2">RATIONS.</th> </tr> <tr> <th>de marche.</th> <th>d'hommes aux hôpitaux.</th> <th></th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infanterie</td> <td>65,500</td> <td>279,100</td> <td>10,516,015</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>55,000</td> <td>75,700</td> <td>2,073,200</td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>45,000</td> <td>72,300</td> <td>2,869,265</td> </tr> <tr> <td>Génie</td> <td>5,000</td> <td>11,500</td> <td>507,350</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration</td> <td>550</td> <td>4,600</td> <td>178,120</td> </tr> <tr> <td></td> <td>146,850</td> <td>443,000</td> <td>16,143,950</td> </tr> <tr> <td colspan="3">RESTE</td> <td>15,523,475</td> </tr> </tbody> </table>	JOURNÉES		RATIONS.		de marche.	d'hommes aux hôpitaux.			Infanterie	65,500	279,100	10,516,015	Cavalerie	55,000	75,700	2,073,200	Artillerie	45,000	72,300	2,869,265	Génie	5,000	11,500	507,350	Bataillon d'administration	550	4,600	178,120		146,850	443,000	16,143,950	RESTE			15,523,475																					
JOURNÉES		RATIONS.																																																											
de marche.	d'hommes aux hôpitaux.																																																												
Infanterie	65,500	279,100	10,516,015																																																										
Cavalerie	55,000	75,700	2,073,200																																																										
Artillerie	45,000	72,300	2,869,265																																																										
Génie	5,000	11,500	507,350																																																										
Bataillon d'administration	550	4,600	178,120																																																										
	146,850	443,000	16,143,950																																																										
RESTE			15,523,475																																																										
		4,221,100	5,476,878 16	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES</th> <th colspan="3">Pour les pupilles de l'armée.</th> </tr> <tr> <th>de marche.</th> <th>d'hommes aux hôpitaux.</th> <th></th> <th></th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infanterie</td> <td>65,500</td> <td>279,100</td> <td>30,625</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>55,000</td> <td>75,700</td> <td>"</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>45,000</td> <td>72,300</td> <td>"</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Génie</td> <td>5,000</td> <td>11,500</td> <td>"</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration</td> <td>550</td> <td>4,600</td> <td>"</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>146,850</td> <td>443,000</td> <td>30,625</td> <td>620,475</td> </tr> <tr> <td colspan="3">RESTE</td> <td></td> <td>15,523,475</td> </tr> </tbody> </table>	JOURNÉES		Pour les pupilles de l'armée.			de marche.	d'hommes aux hôpitaux.				Infanterie	65,500	279,100	30,625		Cavalerie	55,000	75,700	"		Artillerie	45,000	72,300	"		Génie	5,000	11,500	"		Bataillon d'administration	550	4,600	"			146,850	443,000	30,625	620,475	RESTE				15,523,475												
JOURNÉES		Pour les pupilles de l'armée.																																																											
de marche.	d'hommes aux hôpitaux.																																																												
Infanterie	65,500	279,100	30,625																																																										
Cavalerie	55,000	75,700	"																																																										
Artillerie	45,000	72,300	"																																																										
Génie	5,000	11,500	"																																																										
Bataillon d'administration	550	4,600	"																																																										
	146,850	443,000	30,625	620,475																																																									
RESTE				15,523,475																																																									
				c) Décomposition du nombre de rations de fourrages :																																																									
				<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">ARMES.</th> <th colspan="2">NOMBRE de chevaux</th> <th colspan="3">NOMBRE DE RATIONS</th> </tr> <tr> <th>d'officiers.</th> <th>de troupe.</th> <th>fortes.</th> <th>mixtes.</th> <th>légères.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">Cavalerie .</td> <td>Guides</td> <td>164</td> <td>1,210</td> <td>801,610</td> <td>"</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Lanciers</td> <td>328</td> <td>2,420</td> <td>110,720</td> <td>883,300</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Chasseurs</td> <td>164</td> <td>1,210</td> <td>59,860</td> <td>"</td> <td>441,650</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Artillerie .</td> <td>De campagne et train</td> <td>447</td> <td>2,372</td> <td>1,028,938</td> <td>"</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>De siège</td> <td>50</td> <td>"</td> <td>14,238</td> <td>"</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAUX</td> <td>1,142</td> <td>7,312</td> <td>1,724,260</td> <td>883,300</td> <td>441,650</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td colspan="2">8,354</td> <td colspan="3">5,049,210</td> </tr> </tbody> </table>	ARMES.	NOMBRE de chevaux		NOMBRE DE RATIONS			d'officiers.	de troupe.	fortes.	mixtes.	légères.	Cavalerie .	Guides	164	1,210	801,610	"	"	Lanciers	328	2,420	110,720	883,300	"	Chasseurs	164	1,210	59,860	"	441,650	Artillerie .	De campagne et train	447	2,372	1,028,938	"	"	De siège	50	"	14,238	"	"	TOTAUX		1,142	7,312	1,724,260	883,300	441,650			8,354		5,049,210		
ARMES.	NOMBRE de chevaux		NOMBRE DE RATIONS																																																										
	d'officiers.	de troupe.	fortes.	mixtes.	légères.																																																								
Cavalerie .	Guides	164	1,210	801,610	"	"																																																							
	Lanciers	328	2,420	110,720	883,300	"																																																							
	Chasseurs	164	1,210	59,860	"	441,650																																																							
Artillerie .	De campagne et train	447	2,372	1,028,938	"	"																																																							
	De siège	50	"	14,238	"	"																																																							
TOTAUX		1,142	7,312	1,724,260	883,300	441,650																																																							
		8,354		5,049,210																																																									
		11,231,400	9,707,794 53																																																										

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1890.	votés pour l'exercice 1889.
		REPORT: fr.	11,216,100	11,216,100
		<i>Casernement des hommes a).</i>		
		Loyer des fournitures appartenant à la Société des lits militaires. (Contrat du 1 ^{er} octobre 1872 modifié par celui du 31 décembre 1877.)		
	a.	1,200 lits à deux places, à 20 francs par lit fr. 24,000		
		59,000 — à une — 15 585,000		
		609,000		
		Fournitures appartenant aux communes.		
	b.	b) 2,200,000 journées d'occupation de fournitures appartenant aux communes, à raison de 5 centimes fr. 110,000		
24		Fournitures appartenant à l'État.		
	c.	c) 758,250 journées d'occupation de fournitures appartenant à l'État, à raison de 2 centimes fr. 14,765	768,500	768,500
		Dépenses diverses.		
	d.	Lavage de couvertures, sacs de campement et menues réparations fr. 4,755		
		Renouvellement de couvertures et de sacs de campement; achat de toiles pour traversins de tentes pour les bivacs, matelas, draps de lit, laine, et cou- chettes de fer et de bois 50,000		
		34,755		
		TOTAL. 768,500		
		<i>Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.</i>		
		Infanterie fr. 45,000		
		Cavalerie 46,000		
25		Artillerie 12,000		
		Génie 1,900		
		Bataillon d'administration 100		
		105,000	105,000	105,000
		A REPORTER. fr.	12,080,600	12,080,600

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.																								
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	votés	de																									
		pour l'exercice 1888.	l'exercice 1887.																									
.	.	11,231,400	9,707,794 53	<p>a) Décomposition des journées d'occupation.</p> <table border="0"> <tr> <td>{</td> <td>Infanterie</td> <td>10,516,015</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>Cavalerie</td> <td>2,073,200</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>Artillerie</td> <td>2,869,268</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>Génie</td> <td>507,580</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>Bataillon d'administration</td> <td>178,120</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>TOTAL</td> <td>16,143,980</td> <td></td> </tr> </table> <p>40,200 fournitures de la Compté des lits militaires, à 368 jours d'occupation 14,673,000 journées. A déduire 1/10 pour non-occupation. 1,467,300 »</p> <p>Reste 13,205,700 »</p> <p>b) Fournitures appartenant aux communes 2,200,000 »</p> <p>c) — à l'État 728,250 »</p> <p>TOTAL ÉGAL. 16,143,980</p>	{	Infanterie	10,516,015			Cavalerie	2,073,200			Artillerie	2,869,268			Génie	507,580			Bataillon d'administration	178,120			TOTAL	16,143,980	
{	Infanterie	10,516,015																										
	Cavalerie	2,073,200																										
	Artillerie	2,869,268																										
	Génie	507,580																										
	Bataillon d'administration	178,120																										
	TOTAL	16,143,980																										
.	.	768,070	705,048 12																									
.	.	105,000	212,083 93																									
.	.	12,104,470	10,716,726 58																									

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1890.	votés pour l'exercice 1880.
		REPORT. fr.	12,089,600	12,089,600
		<i>Frais de route et de séjour.</i>		
20	a.	Voyages, missions et déplacements ordinaires des officiers et des fonctionnaires et employés civils des administrations ressortissant au Département de la Guerre; voyages des officiers admis à la pension pour se rendre dans le lieu de leur domicile à l'intérieur du royaume; bourses de voyage aux officiers 125,000	130,000	130,000
	b.	Frais de route et de séjour du Ministre 5,000		
		<i>Transports généraux.</i>		
27	>	Transport de matériel; fourniture de voitures à des militaires malades ou blessés. etc.	100,000	100,000
		<i>Chauffage et éclairage des corps de garde.</i>		
28	•	Fournitures de combustibles aux corps de garde établis dans les places de garnison, les forts, les camps et les bivacs; chauffage et éclairage de quelques logements de troupes; location de corps de garde dans les cantonnements, etc.	170,000	170,000
		<i>Remonte.</i>		
		(Remonte ordinaire, calculée à raison de $\frac{1}{3}$ de l'effectif en chevaux.)		
		Achat de chevaux.		
	a.	450 chevaux de chasseurs et de lanciers, à fr. 1,100. . fr. 501,600		
		152 — de guides, à 1,150. . . . 174,800		
		100 — de selle d'artillerie, à 1,150. . . . 115,000		
		198 — de trait — à 850. . . . 168,300		
		Supplément pour l'achat de chevaux de trait irlandais pour les batteries à cheval : $\frac{1}{3}$ de 160 chevaux = 20 chevaux à 300 francs. 6,000		
20		906	965,700	
	b.	Primes à accorder pour l'achat de chevaux nés et élevés en Belgique. 10,000	990,100	990,100
	c.	Achat des chevaux destinés à remplacer ceux qui sont donnés aux sous-officiers nommés sous-lieutenants dans la cavalerie et l'artillerie. 14,400		
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.	13,479,700	13,479,700

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		voies	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1888.	l'exercice 1887.	
"	"	12,104,470	" 10,716,726 58	
"	"	150,000	" 150,730 92	
"	"	100,000	" 115,884 91	
"	"	170,000	" 150,038 10	
"	"	990,100	" 821,250	
"	"	13,494,570	" 11,940,630 51	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1890.	totale pour l'exercice 1889.
CHAPITRE IX.				
TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.				
<i>Traitements de non-activité.</i>				
<i>1° Pour motifs de santé.</i>				
1		Colonel, à	6,575	6,575
6		Majors, à	4,125	24,750
12		Capitaines de 1 ^{re} classe ou en premier ou commandants	3,000	36,000
8		— de 2 ^e — ou en second de 1 ^{re} classe	2,550	20,400
4		— de 3 ^e — ou en second de 2 ^e classe	2,360	9,440
3		Lieutenants, à	1,800	5,400
2		Sous-lieutenants, à	1,575	3,150
36		TOTAL	105,515	
		A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ % pour médicaments	597	57
				104,987 43
<i>2° Par mesure d'ordre.</i>				
2		Capitaines de 1 ^{re} classe ou en premier ou commandants	2,000	4,000
4		— de 2 ^e — ou en second de 1 ^{re} classe	1,700	6,800
4		— de 3 ^e — ou en second de 2 ^e classe	1,575	6,300
7		Lieutenants, à	1,200	8,400
2		Sous-lieutenants, à	1,050	2,100
19		TOTAL	27,600	
		A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ % pour médicaments	138	
				27,462
50				145,000
				145,000
<i>3° Employés civils.</i>				
4		Employés civils de l'administration centrale du Ministère de la Guerre ou des administrations qui ressortissent à ce Département		5,500
4				
50				
<i>Honoraires.</i>				
b.		Honoraires d'avocats et frais de procédure	7,050	57
<i>Frais de représentation.</i>				
31		Aux généraux et officiers supérieurs qui se trouvent dans une position spéciale	20,000	20,000
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.	165,000	165,000

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
.	.	145,000 .	147,960 .	
.	.	20,000 .	11,946 11	
.	.	165,000 .	150,006 11	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITRERAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1890.	votés pour l'exercice 1889.
CHAPITRE X.				
PENSIONS ET SECOURS.				
32	a.	Pensions temporaires et arriérés fr. 125,000 »		
	b.	Premier terme des pensions civiles et militaires 15,800 »		
	c.	Secours à des militaires et à d'anciens militaires, à leurs veuves et à leurs familles, à des employés ou à d'anciens employés du Ministère de la Guerre, à leurs veuves et à leurs familles. 24,000 »	162,800 »	162,800 »
		TOTAL fr. 162 800 »		
		TOTAL DU CHAPITRE X fr.	162,800 »	162,800 »
CHAPITRE XI.				
DÉPENSES IMPRÉVUES.				
35	*	Dépenses imprévues non libellées au Budget; achat de décorations militaires; secours à accorder éventuellement à des personnes étrangères à l'armée, en cas d'accidents dont la responsabilité incombe au Département de la Guerre; frais de l'école pratique des travaux de campagne; dépenses occasionnées par la réception des officiers étrangers qui assistent aux manœuvres, etc.	23,085 »	23,085 »
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.	23,085 »	23,085 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
•	•	155,000 »	169,054 40	
»	»	155,000 »	169,054 40	
•	•	15,075 »	18,057 86	
»	»	15,075 »	18,057 86	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

NUMÉROS des CHAPITRES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1890.	CRÉDITS voies pour l'exercice 1889.
<i>Récapitulation.</i>			
I.	Administration centrale fr.	492,000	492,000
II.	États-majors.	1,445,150	1,445,150
III.	Service de santé des hôpitaux	1,265,500	1,265,500
IV.	Solde des troupes	26,152,200	26,077,690
V.	Académie militaire	285,750	285,750
VI.	Établissements et matériel de l'artillerie.	1,568,825	1,568,825
VII.	Matériel du génie.	1,550,000	1,550,000
VIII.	Pain, viande, fourrages et autres allocations.	15,479,700	15,479,700
IX.	Traitements divers et honoraires.	105,000	105,000
X.	Pensions et secours	162,800	162,800
XI.	Dépenses imprévues	25,085	25,085
TOTAUX fr.		46,567,790	46,512,480

AUGMENTATION fr

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
•	•	492,000	509,949 12	
•	•	1,407,130	1,563,848 54	
890	•	1,262,500	1,234,120 04	
54,510	•	25,931,720	26,726,500 77	
•	•	285,750	296,950 92	
•	•	1,508,825	1,368,815 83	
•	•	1,470,000	1,517,953 84	
•	•	13,494,570	11,940,639 51	
•	•	165,000	159,906 11	
•	•	155,000	169,034 40	
•	•	15,075	18,957 86	
55,510	•	46,047,570	45,306,477 54	
55,510				

(371)